

AUJOURD'HUI

Conférence sur
l'inflation: les premiers
ministres sont divisés
— page A 2

Québec n'a que faire
d'une politique nataliste
La situation démographique créée
au Québec par la dénatalité et la
poussée migratoire des dernières
années a été dramatisée outre me-
sure et cette situation nouvelle pré-
sente en fait beaucoup plus d'avant-
tages que d'inconvénients. C'est ce
que soutient le professeur Georges
Mathews, économiste de l'Université
du Québec, dans un article où il
démontre, en recourant à des com-
paraisons avec les pays scandinaves
notamment, que cette situation
devrait plutôt mener à une réduc-
tion des inégalités de revenu, à
une baisse des dépenses publiques
dans le domaine social, à une
reprise en mains des richesses natu-
relles et, à long terme, à un respect
plus grand de la qualité de la vie
en général.
— page A 5

Injonctions: de 4 par
an à 4 par jour
— page A 3

Le Négus chassé
comme un "voleur"
— page A 8

La musique "pop"
chasse Arel
de l'Immaculée
— page A 9

La Baie et Dupuis:
pour quelques dollars
de plus
— page B 1

L'expérience du bac-rail
entre Baie-Comeau et
Matane échoue
— page B 2

La crise s'accroît
dans le monde des
garderies
— page B 9

sport
-hebdo

De Howe à Hull,
de Hull à Howe...

Le hockey junior,
une affaire de millions
— cahier D



Tous les participants qui ont ga-
gné dans l'ordre ont remporté
\$1,976 pour une mise d'un dollar.

Dans le désordre, les gagnants
remportent \$61,10 pour chaque
mise d'un dollar.

233,162.80 dollars ont été por-
tagés entre 58 prix dans l'ordre,
et 1908 prix dans le désordre.

Mini-Loto
72885: \$5,000

SOMMAIRE

Arts et spectacles: A 9 à A 14
Bandes dessinées: B 11
Cinéma: A 14
Décès, naissances, etc.: D 14, D 15
Economie: B 1 à B 5
Editorial: A 4
HANK AARON: D 4
Horoscope: B 8
Informations étrangères: A 8
Jardins et maisons: D 12
Les maux de notre langue: B 11
Médecine d'aujourd'hui: B 8
Mon Oeil sur Montréal: B 8
"Mot-mystère": B 11
Mots croisés: C 7
PAPILLON: C 1
Petites annonces: C 1 à C 11,
D 8 à D 14
Radio et télévision: A 14, A 15
Sports: D 1 à D 7
Tribunaux: A 11, D 14
Vivre aujourd'hui: B 8, B 9

Malgré les menaces de Québec 400 autobus ne roulent pas

par Mario FONTAINE

L'ultimatum lancé hier par le mi-
nistre du Travail, M. Jean Cournoyer,
n'a pas freiné l'ardeur des grévistes
de la CTCUM, qui ont empêché plus de
400 autobus de rouler ce matin.

Les garages Frontenac, Mont-Royal
et Montréal-Est sont complètement pa-
ralysés. 316 véhicules et 38 lignes sont
ainsi retirés du circuit. La situation
demeurerait confuse en fin de matinée,
alors que de nombreux chauffeurs, vic-

times de menaces, ramenaient leurs
véhicules aux garages St-Michel, St-
Denis et Legendre.

Les secteurs nord et est de la mé-
tropole souffrent d'un arrêt total, alors
que les autres lignes subissent de sé-
rieuses perturbations. Le blitz des gré-
vistes, entrepris suite à la rupture des
négociations avec la commission mer-
credi, porte fruit.

Plusieurs syndiqués du Gaz métropo-
litan apportaient d'ailleurs un appui

solide aux piqueteurs du garage Fron-
tenac ce matin, alors qu'ils compo-
saient près de la moitié des effectifs.
Appelés sur les lieux, l'escouade anti-
émeute de la police de Montréal n'est
toutefois pas intervenue.

A Mont-Royal, ce sont les femmes
des grévistes qui prenaient la vedette,
en se couchant sur les voies de sortie
du garage, empêchant ainsi le passage
des autobus.

Ce durcissement de la position syn-

dicale s'est accentué avec l'annonce,
par le ministre du Travail, d'une loi
d'exception qui forcera les grévistes à
retourner à leurs postes s'ils ne le font
pas d'eux-mêmes d'ici dimanche soir.

Précisant sa pensée, M. Cournoyer
a déclaré qu'il avait obtenu du pre-
mier ministre, M. Robert Bourassa,
l'autorisation de convoquer l'Assem-
blée nationale dès la semaine pro-
chaine si aucun progrès n'était réalisé
dans les négociations.

Bien que le ministre du Travail dit
ignorer encore lui-même la nature
exacte de cette loi, il a clairement
laissé entendre que son non respect
pourrait entraîner de fortes amendes
et une décertification du Syndicat du
Transport de Montréal.

Une législation semblable avait mis
un terme à la grève des policiers de
la Ville de Montréal, en 1969. Leur

Voir AUTOBUS, page A 6



Un groupe de voyageurs dans la voiture panoramique de l'Adirondack, au départ de Montréal. A gauche, le chef de train, Joseph Anzalone. Le train met 10 heures 20 à faire le trajet Montréal-New York...

"Pas un train, une brouette!"

par Jacques BENOÎT

Pour les masochistes, le nouveau
train Montréal-New York, l'Adiron-
dack, est le moyen de transport tout
indiqué.

Tout y est: le train, qui se traîne à
55 milles à l'heure, met un temps fou
à faire le trajet (10 heures 20 minu-
tes); on y est secoué comme un prunier
plus souvent qu'autrement; le café
se déverse dans les soucoupes
quand on n'a pas réussi à le boire
par le nez, etc.

"Ce n'est pas un train, vous savez.
C'est une brouette", m'expliquait une
Française.

Moi, j'ai aimé. La Française aussi,
d'ailleurs.

Parce que le train — et même ce
train archaïque — a un charme que
n'ont ni l'avion ni l'autobus. En avion
et en autobus, on avance, un point
c'est tout. Le train joint l'utile à l'a-
gréable: on avance et on vit en même

temps. On jase, on boit un verre, on
se promène d'une voiture à l'autre...

Un train célèbre...

Le train Montréal-New York, c'était,
il y a encore une quinzaine d'années,
un train célèbre. Toutes les vedettes
européennes venues à New York et
qui voulaient faire un saut à Mont-
réal, le prenaient: Fernandel, Maurice
Chevalier, Annie Cordy ont voyagé
par ce train. Les joueurs du Cana-
dien, du temps des Maurice Richard
et Doug Harvey, y avaient un wagon-
lit pour ainsi dire réservé en perma-
nence et il arrivait même qu'on retar-
dât le départ à cause d'une période
supplémentaire de jeu au Forum...

Le 30 mai 1971, après un lent dé-
clin, dû à la concurrence des
services par autobus et par avion, le
train faisait son dernier voyage. Il y
a un peu plus d'un mois — le 5 août
— les deux entreprises américaines
qui avaient assuré le service si long-
temps, Delaware and Hudson et Penn

Central, le rétablissent, grâce aux
généreuses subventions de l'Etat de
New York (dans les \$30 millions).

Drôle de train: le Delaware and
Hudson, responsable du service Mon-
tréal-Albany, n'avait plus pour sa part
de trains de voyageurs en service —
donc ni voitures, ni wagons-restau-
rants — et a dû, pour former celui-ci,
récupérer le matériel nécessaire à
droite et à gauche. Les locomotives
diesel ont été achetées à The Atchi-
son Topeka and Santa Fe Railway, les
voitures viennent de l'Erie Lacka-
vanna Railway, et c'est le Canadien
Pacific qui lui a loué la voiture pa-
noramique à deux étages, qui fait
aussi office de wagon-restaurant...

Cela fait des petits trains de rien du
tout: deux locomotives diesel, trois
voitures et la voiture panoramique.
Alors que dans le bon vieux temps,
c'était un train imposant et somp-
tueux, avec sa dizaine de voitures, ses

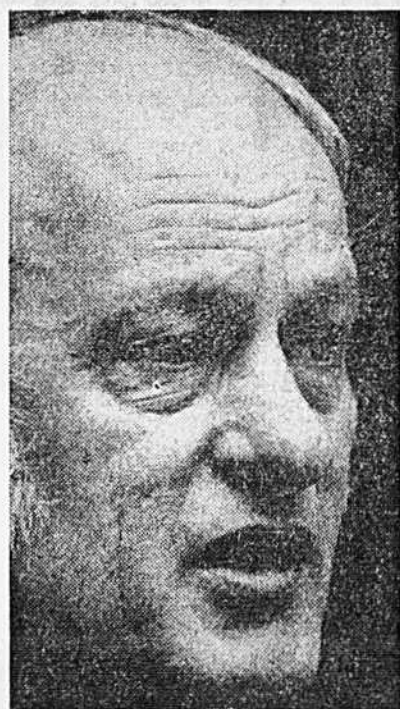
wagons-lits, son immense wagon-restau-
rant.

A déconseiller
aux gens pressés

N'empêche, ça roule. Le train qui
va à New York part de la gare Wind-
sor à 9 h. 30 le matin et arrive là-bas à
19h 50. Départ de Grand Central, à
New York, à peu près à la même
heure, 8h 30, et arrivée à Montréal à
16h 50.

C'est lent, monstrueusement lent, et
à déconseiller aux gens pressés: ils y
piqueraient assurément une crise de
nefs.

Cette lenteur s'explique. Pendant
plus de trois ans n'ont roulé sur cette
voie que des trains de marchandises
poussifs et l'entretien de la voie s'est
fait à la va comme je te pousse. Ré-
sultat: le ballast s'est affaissé et les
rails, en conséquence, ne sont plus
toujours au même niveau, ce qui fait
Voir TRAIN, page A 6



René LEVESQUE

photo LA PRESSE

Lévesque renforce sa direction

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Non seulement M.
René Lévesque a-t-il décidé de deme-
urer à la tête du Parti québécois mais
il consacrera désormais beaucoup plus
de son temps aux affaires du PQ,
quitte à mettre éventuellement en
veilleuse sa collaboration au quotidien
"Le Jour".

Pour sa part, le parti lui fournira
une équipe de travail de trois person-
nes pour l'entourer dans tous ses dé-
placements et le seconder dans ses in-
terventions à travers la province. Car,
dans le cadre de la stratégie élaborée
par "les trois sages", Camille Laurin,
Pierre Marois et Jean-Claude Serraire,
et dont les grandes lignes ont déjà été
acceptées par M. Lévesque, ce der-
nier reprend "le bâton de pèlerin"
comme il l'a fait depuis 1967.

M. Lévesque possède déjà un chef
de cabinet, Michel Carpentier, qui de-
vient aussi le premier fonctionnaire

du Parti québécois, hiérarchiquement
parlant.

De plus, le parti va recruter un spé-
cialiste des grandes questions, un can-
didat du calibre d'un sous-ministre,
pour qu'il travaille en étroite collabo-
ration avec M. Lévesque, comme le
sous-ministre Michel Bélanger, alors
tous deux faisaient carrière au mi-
nistère des Richesses naturelles, dans le
gouvernement Lesage.

L'autre collaborateur dépêché ap-
rès de M. Lévesque s'occupera plutôt
des questions d'organisation.

Pour la première fois depuis qu'il
est au PQ, M. Lévesque acceptera une
certaine rémunération du parti. Celle-ci
prendra la forme de rembourse-
ments des dépenses encourues dans
l'exercice de ses fonctions. Elle aura
aussí pour effet de rendre moins oné-
reuses des activités plus suivies et plus
nombreuses au sein du parti. M. Lé-
vesque, on le sait, a toujours refusé
que le parti lui verse un salaire préfé-
rant plutôt reprendre la plume pour

suppléer aux modestes revenus que
lui procurent sa pension d'ancien dé-
puté.

Réticences

En vertu de ces changements, M.
Lévesque et les membres de l'exécutif
seront beaucoup plus consultés par les
membres du caucus parlementaire.
Des mécanismes seront instaurés pour
assurer une participation organique
des extra-parlementaires aux délibé-
rations des six députés péquistes à l'As-
semblée nationale.

M. Lévesque, pour sa part, accepte
de mettre de côté certaines réticences
personnelles, probablement acquises
de son expérience de parlementaire li-
béral, à l'époque du régime Lesage,
et de se rapprocher de l'aile par-
lementaire péquiste. Parce qu'il n'était
pas élu, M. Lévesque a toujours
éprouvé des scrupules à se mettre le
nez dans les activités parlementaires
du PQ, attitude vivement ressentie
par certains députés.

M. Lévesque est d'accord pour mo-
difier sa conduite dans ce domaine,
comme il l'entend d'autres chan-
gements découlant de l'enquête sur les
affaires internes du parti menée par
"les trois sages". D'ailleurs, on croit
savoir que M. Lévesque est d'accord
avec tous ces changements depuis la
fin du printemps mais que l'occasion
ne lui a jamais été fournie de l'expli-
quer aux militants. Aujourd'hui à
Montréal, M. Lévesque rencontre les
journalistes pour leur communiquer
officiellement le détail de son inter-
vention de Mont-Joli. Il est également
possible qu'il aborde ces autres ques-
tions.

Dans cette opération qui vise à pré-
ciser les tâches de chacun et à mieux
coordonner l'action du PQ durant la
deuxième année post-électorale, on de-
mandera à la députation péquiste
qu'elle suive à la trace le gouverne-
ment Bourassa et "qu'elle dénonce
son absence de vision". Qu'elle étudie

Voir LEVESQUE, page A 6

en bref

Les communistes ne sont pas des maniaques

OTTAWA — Les communistes sont loin d'être les maniaques sexuels et les rebelles que bien des personnes pensent qu'ils sont. Au fait, le sexe, chez les gens qui vivent en commune, est loin d'être la priorité qu'on pense généralement qu'elle est, et les communistes ne sont pas non plus des maniaques de la drogue. Ce sont des gens qui croient en la communauté de biens et qui ne cherchent nullement à imposer leurs vues à qui que ce soit. Tout cela ressort d'une étude qu'a faite le Conseil canadien pour le développement social. Les résultats de cette étude ont été rendus publics hier.

Congrès régional du Parti libéral

QUEBEC — C'est dimanche, le 15 septembre, que le Parti libéral du Québec tiendra son congrès régional pour la Gaspésie. Cette région regroupe les comtés de Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Matane, Matapédia et Rimouski.

Sous le thème "Québec, c'est toi", le congrès comptera six ateliers qui aborderont des problèmes régionaux, explique un communiqué gouvernemental. Cette rencontre aura lieu au Cégep de Matane et débutera à 9h30.

Ed Roberts ne craint pas Smallwood

CORNER BROOK, Terre-Neuve — M. Ed Roberts, chef du Parti libéral de Terre-Neuve, s'est dit confiant, hier, de pouvoir remporter la victoire contre M. Joseph Smallwood, lors du congrès au leadership du parti qui doit avoir lieu le mois prochain.

M. Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve entre 1949 et 1972, a fait savoir hier qu'il faisait un retour à la vie politique active et qu'il briguerait la direction du Parti libéral de sa province.

M. Roberts s'est dit d'avis que le retour de M. Smallwood à la vie publique indique bien que les temps sont favorables à son parti.

Bourassa à New York

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, séjournera à New York lundi et mardi, les 16 et 17 septembre prochains.

Selon un communiqué gouvernemental, M. Bourassa rencontrera à titre privé, dans la métropole américaine, des hommes d'affaires, des banquiers et des financiers, ainsi que des spécialistes des questions internationales, membres de l'Institut canadien des affaires internationales.

Au cours de ces rencontres, poursuit le communiqué, et dans le cadre d'une conférence qu'il prononcera devant le Council of Foreign Relations, organisme spécialisé dans les questions internationales, M. Bourassa soulignera le rôle du Québec dans la communauté nord-américaine.

Le Canada appuie la Turquie

OTTAWA — Le Canada appuie le gros des propositions que la Turquie a faite pour que la paix s'installe à Chypre, a déclaré hier à Ottawa, dans une conférence de presse, un sénateur turc, Kamran Inan. La Turquie demande une sorte de partage de l'île entre Chypriotes turcs et Chypriotes grecs. Le sénateur Inan ne s'est pas montré très enthiché de l'archevêque Makarios.

Traité d'extradition canado-américain

WASHINGTON — Le président Ford a soumis hier au Sénat le traité d'extradition entre les États-Unis et le Canada, signé à Washington le 3 décembre et amendé le 28 juin et le 9 juillet 1974.

Dans un message adressé au Sénat, le président Ford déclare que ce traité facilitera les efforts des deux pays pour combattre le trafic des stupéfiants et les détournements d'avion en permettant l'extradition des personnes impliquées dans ces activités.

La monnaie olympique

OTTAWA — Un concours aura lieu à travers le pays afin de trouver la meilleure représentation possible pour illustrer une nouvelle émission de monnaie olympique. On a jusqu'au 30 novembre pour s'inscrire au concours. Quatre finalistes seront choisis. Ils toucheront chacun \$1,500. Le gagnant touchera un montant additionnel de \$2,000.

Conférence sur l'inflation: les premiers ministres sont divisés

par Pierre-Paul GAGNE
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Les premiers ministres provinciaux, réunis à Toronto pour leur quinzième conférence annuelle, n'ont pas réussi à s'entendre, hier, sur la nécessité de demander à Ottawa la convocation d'une conférence fédérale-provinciale pour discuter du problème de l'inflation.

Ainsi, sans être complètement opposé à l'idée, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a vraisemblablement refusé, au cours des délibérations, de donner son accord total à cette initiative.

Les débats de la conférence se dérouleront à huis clos, c'est, du moins, ce que le premier ministre québécois a laissé entendre au cours d'une brève entrevue accordée à quelques journalistes, entrevue au cours de laquelle il a émis de nombreux doutes sur l'utilité d'une telle rencontre avec les autorités fédérales.

Selon M. Bourassa, avant de demander à Ottawa la convocation d'une conférence fédérale-provinciale, il faudrait d'abord s'assurer que celle-ci procurera des résultats positifs et ne consistera pas seulement à "une constatation générale que le phénomène de l'inflation constitue un problème au Canada".

L'attitude de M. Bourassa tranchait nettement, hier, avec celle de bon nombre d'autres premiers ministres provinciaux participant à la conférence, qui n'ont pas digéré que le premier ministre Trudeau ait opposé une

fin de non recevoir catégorique à leur réclamation.

Comme on sait, ce dernier a déclaré, hier matin, à Ottawa, qu'il était complètement opposé à tenir une telle conférence parce que les provinces allaient probablement, à son avis, en profiter pour s'y décharger de toute responsabilité concernant le problème de l'inflation.

Interrogé avant son entrée à une séance du cabinet, M. Trudeau a soutenu que les gouvernements provinciaux ne voulaient pas devenir impopulaires en posant des gestes radicaux pour combattre l'inflation et que, conséquemment, ils désiraient tout mettre sur le dos d'Ottawa par le biais d'une conférence fédérale-provinciale.

Il a ajouté, faisant allusion à la demande des provinces, que celles-ci, en agissant de la sorte, admettaient d'une certaine façon leur impuissance à enrayer d'une quelconque façon le phénomène de l'inflation.

Réactions provinciales

La réaction de plusieurs premiers ministres provinciaux, notamment MM. William Davis, d'Ontario, et Dave Barrett, de la Colombie-Britannique, n'a pas été longue à venir.

M. Davis, pour sa part, a accusé le premier ministre Trudeau de refuser de jouer le véritable rôle de leadership qu'il devrait assumer sur cette question.

De son côté, le premier ministre néo-démocrate de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, a prophétisé

que cette "attitude négative" de M. Trudeau laissait entrevoir un "retour à l'arrogance" qui avait caractérisé le régime libéral fédéral de 1968 à 1972.

Enfin, tous les premiers ministres provinciaux, sauf ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de la Nouvelle-Écosse, se sont publiquement opposés, hier, aux propos de M. Trudeau. Or, dans ces trois provinces, le gouvernement est libéral.

Quoi qu'il en soit, il a été impossible de savoir avec précision, hier, quels étaient les premiers ministres provinciaux qui s'opposent comme tel à la tenue d'une réunion fédérale-provinciale. Une chose est certaine, il n'y a pas eu unanimité et c'est absolument la raison pour laquelle, au cours de sa conférence de presse hier après-midi, le premier ministre ontarien, M. William Davis, n'a pu assurer qu'un communiqué final sera publié, aujourd'hui, au nom de tous les premiers ministres provinciaux, demandant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur l'inflation.

Rencontre informelle

Ce qui plus est, alors qu'il a toujours été depuis la dernière année un des plus ardents défenseurs de cette idée, M. Davis a été le premier à mettre de l'eau dans son vin en annonçant qu'il ne réclame pas nécessairement une conférence fédérale-provinciale en bonne et due forme, mais au moins une rencontre (au besoin informelle) entre les deux paliers de gouvernement.

M. Davis a cependant insisté sur la nécessité de tenir une telle rencontre avant le dépôt du prochain budget fédéral qui devrait avoir lieu d'ici environ un mois et demi. A son avis, ce budget sera capital pour l'avenir du pays et il est essentiel que les gouvernements provinciaux s'entendent avec Ottawa, avant son dépôt, pour qu'il contienne une véritable stratégie anti-inflationniste s'accordant aux politiques déjà établies par les provinces.

Admettant le manque d'unanimité des premiers ministres provinciaux, M. Davis s'est toutefois dit confiant qu'un accord interviendra entre eux au cours des prochaines heures et qu'une demande de rencontre unanime pourrait être adressée à Ottawa à l'issue de la conférence.

Sans en faire la nomenclature, il a même prédit que les premiers ministres provinciaux devraient parvenir à un consensus sur au moins quatre ou cinq sujets d'ici la fin de leurs assises annuelles.

Etats-Unis

Au cours de sa rencontre avec les journalistes, le premier ministre Bourassa a adopté une attitude ambiguë, affirmant, d'une part, qu'il n'était pas complètement opposé à l'idée, mais soutenant, d'autre part, que l'utilité d'une rencontre fédérale-provinciale sur l'inflation était loin d'être prouvée.

Dans son raisonnement, il a notamment fait allusion au caractère international de l'inflation et au fait que l'économie canadienne, étant tellement intégrée à celle des États-Unis, ne pouvait parvenir seule à renverser le mouvement actuel.

Admettant qu'il ne faut pas toujours attendre de voir ce que font les États-Unis, il a finalement déclaré: "Il est évident que la lutte contre l'inflation au Canada ne sera jamais vraiment efficace tant que les États-Unis n'auront pas réussi à la réduire substantiellement."

Une alliance électorale PQ et RC?

Le quotidien indépendantiste "Le Jour" affirme, aujourd'hui, que le Parti québécois et le Parti créditiste ont accepté de discuter du principe d'une alliance électorale, "dans le but de battre le gouvernement libéral aux prochaines élections provinciales".

Le projet, selon "Le Jour", serait soumis aux congrès nationaux des deux partis, qui auront tous deux lieu en novembre prochain.

Interrogé par le journal, M. Camil Samson, leader parlementaire du PC, a répondu "qu'un pacte électoral de non agression devait forcément être étudié en vue des prochaines élections".

Quant au chef intérimaire du PC, M. Fabien Roy, il a révélé que les créditistes étaient même prêts à appuyer un candidat commun, au cours de la dernière élection partielle de Johnson, mais que le Parti québécois avait refusé.

La grève est terminée au pavillon St-Dominique

— Dion

QUEBEC (PC) — L'abbé Gérard Dion est d'avis que la grève au pavillon Saint-Dominique est finie et qu'il est impossible de trouver une solution à ce conflit qui dure depuis le 19 mars 1972.

L'abbé Dion a exprimé cette opinion à la suite d'une manifestation des grévistes, qui ont occupé son bureau de l'université Laval pendant trois heures, mercredi pour protester contre la suggestion qu'il a faite aux Dominicains de fermer le dossier.

Le professeur de relations industrielles a expliqué qu'il avait donné ce conseil aux religieuses parce qu'un conflit qui dure depuis deux ans et demi en vient à piétiner sur place et à être insoluble.

Selon lui, le pavillon Saint-Dominique s'est réorganisé depuis ce temps et un éventuel retour au travail des grévistes créerait une situation intenable à l'intérieur de l'établissement.

Il a soutenu que les syndiqués étaient manipulés par des "gens de l'extérieur" qui ont tenté de créer à Québec une "affaire Lapalme".

L'abbé Dion estime que les grévistes n'ont rien de mieux à faire que de se trouver du travail ailleurs.

A son avis, le syndicat n'aurait jamais dû déclencher la grève parce qu'il ne possédait pas les pouvoirs nécessaires pour exercer une forte pression sur l'employeur.

Le pavillon Saint-Dominique n'est pas une usine dont on peut bloquer la production, a-t-il expliqué, c'est une institution qui doit fonctionner chaque jour.

Si des gens refusent de la faire fonctionner, d'autres s'en chargent, et c'est ce qui est arrivé, a-t-il conclu.

LA MÉTEO

Ça va être triste sur l'ensemble de la province aujourd'hui puisque les nuages recouvriront le Québec durant toute la journée.

Ce sera pire à Rimouski, au Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord où l'on s'attend à de bonnes averse.

Même à Montréal, les risques de pluie ne sont pas à négliger.

Pour la fin de semaine, on prévoit un dégel progressif à compter de samedi matin et un soleil plutôt frisquet.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 50 — Maximum : 70 Nuageux et pluie	Ensoleillé avec passages nuageux et frais

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	45	55	Nuageux	Ensoleillé
Outaouais	50	70	Nuageux	Ensoleillé et frais
Laurentides	45	55	Nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est	50	70	Nuageux	Ensoleillé et frais
Québec	50	70	Nuageux	Ensoleillé et frais
Rimouski	40	60	Averses	Dégagement
Lac-Saint-Jean	40	55	Nuageux et pluie	Pluie passagère
Baie-Corneau	40	50	Pluie	Dégagement
Sept-Îles	40	50	Pluie	Dégagement
Gaspé	40	60	Averses	Dégagement

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	48	68
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	40	60
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	35	65
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	38	62
Ontario	Averses	Toronto	60	65
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fédéricton	60	72
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	58	68
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	60	72
Terre-Neuve	Averses	Saint-Jean	55	63

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la pollution

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	18	35

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne passant pas 60 microgrammes par mètre cube.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 701, rue Saint-Jacques, Montréal, H2V 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi	REDACTION	874-7070
Lundi au vendredi	EDITORIAL	874-7030
Samedi seulement	PROMOTION	874-7100
	RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	PETITES ANNONCES	874-7111
par porteur:	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au samedi	Pour changer ou annuler	874-7205
Lundi au vendredi	du lundi au vendredi: 9h à 18h30	
Samedi seulement*	GRANDES ANNONCES	874-7300
par courrier:	Détailants	874-7306
Lundi au samedi	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	
Lundi au vendredi	Carrières et professions, nominations	874-7320
Samedi seulement	COMPTABILITÉ	
* Minimum de 26 semaines	Grandes annonces	874-8892
Côte-Nord, par avion, 0.40	Petites annonces	874-8901
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 20h (Samedi: 9h à 17h)		
874-6911		

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après sept mois de négociations discrètes, une entente est enfin intervenue entre les gouvernements québécois et outaouais au chapitre du logement.

Trois accords ont été paraphés hier par le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, et le ministre d'État aux Affaires urbaines, M. Barney Danson.

En vertu de ces ententes, la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) mettra à la disposition de la Société d'habitation du Québec (SHQ) une somme de \$97 millions pour financer la construction de logements sociaux, de logements pour étudiants ainsi que des programmes d'amélioration des quartiers et d'aménagement de terrains. Ce montant est similaire à celui que Québec recevait l'an dernier d'Ottawa, pour un autre programme.

Les négociations ont piétiné à cause du refus de Québec de se départir d'une certaine autonomie au profit d'Ottawa. Le gouvernement du Québec a mo-

difié, en juillet dernier, la structure et les pouvoirs de la SHQ afin de corriger cette situation.

Cependant, Ottawa demeure le principal dépositaire ou banquier des sommes allouées dans ce secteur, le Québec se réservant de fixer ses objectifs et ses priorités.

Les dispositions financières adoptées, dans le cas des logements sociaux, prévoient que le gouvernement fédéral, par l'entremise de la SCHL, consentira à la SHQ des prêts s'élevant jusqu'à 90 p. cent du coût des projets. Des arrangements analogues sont prévus dans le cas des logements pour étudiants.

Selon le programme d'amélioration des quartiers, l'organisme fédéral, toujours par l'entremise de son pendant québécois, versera aux municipalités des contributions de 50 p. cent des coûts.

Aider les municipalités

De plus, des prêts allant jusqu'à une proportion de 75 p. cent des coûts seront accordés aux municipalités

pour l'étude des choix du quartier, l'élaboration des plans, l'acquisition et le débaillement des terrains à construire et utilisés à des fins récréatives.

Pour ce qui est de l'aménagement de terrains, la SCHL consentira à la SHQ des prêts allant jusqu'à 90 p. cent des frais d'acquisition et de mise en place des services.

En 1974, \$80,500,000 seront accordés en vertu du programme de construction de logements sociaux: \$500,000 pour les logements d'étudiants; \$4,500,000 pour l'amélioration des quartiers; \$9.4 millions pour l'acquisition de terrains.

On sait qu'en plus des sommes accordées par le fédéral, Québec investit dans des programmes similaires. MM. Goldbloom et Danson ont précisé que ces ententes ont non seulement pour but de fournir un nombre suffisant de logements pour les familles à revenus modestes, mais également d'aider les municipalités à conserver et à améliorer leurs quartiers en voie de détérioration.

... Alias Georges Gordon

... Alias Jean Paquette

La SQ trace les portraits-robots de deux des auteurs du vol de Val-d'Or

La Sûreté du Québec a réussi, à la lumière des versions de diverses personnes, à assembler les pièces composant les portraits-robots de deux individus qui auraient fait partie du quatuor qui a raflé une somme de \$400,000, le 21 août dernier, au cours d'une attaque à main armée d'une rare violence contre un camion de la Brink's.

Les deux suspects, dont on n'a encore pu établir la réelle identité, sont pour le moment désignés par la police sous les alias respectifs de Georges Gordon et Jean Paquette.

Gordon serait âgé de 40 à 45 ans, mesurerait 5'6" et pèserait 160 livres. Il aurait les yeux noirs et les cheveux grisonnants. On le soupçonne d'avoir

loué, à Val-d'Or, la fourgonnette jaune, de modèle Suburban, dans laquelle les bandits se sont engouffrés pour fuir la scène du hold-up. En dépit de recherches minutieuses dans cette vaste région abitibienne, les policiers n'ont jamais retrouvé la moindre trace du véhicule.

Quant à Paquette, son portrait-robot a pu être constitué d'après les souvenirs de citoyens de Val-d'Or qui affirment l'avoir vu dans deux restaurants de l'endroit, la veille du hold-up. Il avait alors raconté à des jeunes filles qu'il avait gagné l'Abitibi en quête de travail.

Agé de 30 à 25 ans, le présumé complice de Gordon mesurerait 5'5"

et pèserait 125 livres. Il aurait les cheveux et les yeux noirs.

Entre-temps, l'enquête policière piétine d'autant plus que l'on a acquis la presque certitude que le "commando" muni d'armes de métal a quitté l'Abitibi depuis belle lurette.

L'agent de la Brink's atteint d'une balle au cerveau, au cours de l'attaque, reçoit toujours des soins intensifs, mais les médecins ont perdu tout espoir de lui garder la vie.

Toute personne pouvant fournir des renseignements susceptibles d'aider à la capture des suspects est priée de communiquer avec la Sûreté du Québec, détachement de Rouyn, en composant: 1-812-762-0981.

Accord entre le fédéral et Québec sur le logement

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après sept mois de négociations discrètes, une entente est enfin intervenue entre les gouvernements québécois et outaouais au chapitre du logement.

Trois accords ont été paraphés hier par le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, et le ministre d'État aux Affaires urbaines, M. Barney Danson.

En vertu de ces ententes, la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) mettra à la disposition de la Société d'habitation du Québec (SHQ) une somme de \$97 millions pour financer la construction de logements sociaux, de logements pour étudiants ainsi que des programmes d'amélioration des quartiers et d'aménagement de terrains. Ce montant est similaire à celui que Québec recevait l'an dernier d'Ottawa, pour un autre programme.

Les négociations ont piétiné à cause du refus de Québec de se départir d'une certaine autonomie au profit d'Ottawa. Le gouvernement du Québec a mo-

difié, en juillet dernier, la structure et les pouvoirs de la SHQ afin de corriger cette situation.

Cependant, Ottawa demeure le principal dépositaire ou banquier des sommes allouées dans ce secteur, le Québec se réservant de fixer ses objectifs et ses priorités.

Les dispositions financières adoptées, dans le cas des logements sociaux, prévoient que le gouvernement fédéral, par l'entremise de la SCHL, consentira à la SHQ des prêts s'élevant jusqu'à 90 p. cent du coût des projets. Des arrangements analogues sont prévus dans le cas des logements pour étudiants.

Selon le programme d'amélioration des quartiers, l'organisme fédéral, toujours par l'entremise de son pendant québécois, versera aux municipalités des contributions de 50 p. cent des coûts.

Aider les municipalités

De plus, des prêts allant jusqu'à une proportion de 75 p. cent des coûts seront accordés aux municipalités

pour l'étude des choix du quartier, l'élaboration des plans, l'acquisition et le débaillement des terrains à construire et utilisés à des fins récréatives.

Pour ce qui est de l'aménagement de terrains, la SCHL consentira à la SHQ des prêts allant jusqu'à 90 p. cent des frais d'acquisition et de mise en place des services.

En 1974, \$80,500,000 seront accordés en vertu du programme de construction de logements sociaux: \$500,000 pour les logements d'étudiants; \$4,500,000 pour l'amélioration des quartiers; \$9.4 millions pour l'acquisition de terrains.

On sait qu'en plus des sommes accordées par le fédéral, Québec investit dans des programmes similaires. MM. Goldbloom et Danson ont précisé que ces ententes ont non seulement pour but de fournir un nombre suffisant de logements pour les familles à revenus modestes, mais également d'aider les municipalités à conserver et à améliorer leurs quartiers en voie de détérioration.

TRAIN

SUITE DE LA PAGE A 1

que les trains, pour des raisons de sécurité, y roulent à des vitesses plus que prudentes... Mais on doit procéder, dit-on, à la réfection de la voie, de la frontière jusqu'à New York.

Du côté québécois, de Lacolle à Montréal, la voie est en bon état et rien n'empêche le train, sur cette distance d'une quarantaine de milles, de filer à 80 à l'heure.

Comment en jouir

Un voyage par l'Adirondack, c'est comme le mariage. Pour en jouir, il faut tout accepter au départ, le pire et le meilleur. Dans le cas de l'Adirondack: le roulis et la lenteur dus à l'état de la voie, les arrêts nombreux (une dizaine), les vingt minutes d'arrêt à la frontière canado-américaine...

Les vues qu'on a du train sont belles. "Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau, même par la California Zephyr qui va de la Californie à Chicago", affirmait pour sa part un vieillard qui s'était fait une bière au wagon-restaurant, le jour où j'ai fait moi-même le voyage.

Là, Montréal à la frontière, c'est la plaine, avec ses champs cultivés sans fin. Après, la Nouvelle-Angleterre vallonnée et verte, puis le lac Champlain, grand et bleu, que le train longe presque sur toute sa longueur. Ensuite, encore la campagne, puis, d'Albany à New York, l'Hudson dont le train ne s'écarte à peu près jamais.

C'est beau, oui, on ne se lasse pas du paysage, mais j'imagine qu'on en voit d'aussi beaux d'autres trains. "Moi, ce que j'aime, c'est la verdure", expliquait le vieillard. Il a été gâté ce jour-là.

Pourquoi le train?

Nos voyageurs sont surtout des gens âgés et des jeunes gens, des élèves du niveau collégial". M'a raconté le contrôleur, Vincent Whitney, un gros rougeaud qui est à l'emploi du Delaware and Hudson depuis 34 ans.

En fait, il y a de tout: beaucoup de vieillards et de jeunes gens débraillés et sympathiques, mais aussi des couples d'âge moyen, puis nombre d'Européens. D'abord, on s'étonne: pourquoi prendre le train pour aller à New York quand on sait que le voyage par autobus coûte moins cher et dure deux heures vingt de moins? (L'aller retour par train coûte \$44.50, par autobus \$38.40, par avion \$78. La durée du voyage: 10h 20 par train, 8 heures par autobus et une heure dix par avion.)

La gamme de raisons que donnent les voyageurs surprend par son ampleur.

"Il est important d'avoir un service par train, explique d'un air convaincu une jeune fille de 18 ans, Ann Mackinnon, de Westport, dans l'Etat de New York. Je prends le train pour appuyer le service. Le train, c'est mieux écologiquement que l'autobus ou l'avion, cela crée des emplois. Celui-ci arrête dans toutes sortes de petites villes, comme Westport, où n'arrêteraient pas les autobus. De plus, le terminus d'autobus de New York, Port Authority, est un des endroits de New York les plus dangereux, où il y a le plus de criminalité, alors que la gare Grand Central est un des endroits les plus sûrs."

Un New-Yorkais de 33 ans, Michael Hackshaw-Stoute: "J'ai pris le train hier soir, au Nouveau-Brunswick. Si j'avais fait tout le trajet jusqu'ici en autobus, je serais épuisé. L'autobus est plus efficace, plus rapide, mais on y est coincé dans un tout petit espace. Dans le train, on peut marcher, on peut manger — ce qu'on ne peut pas faire dans un autobus — et la nourriture est meilleure que dans les avions. Aussi, on peut plus facilement parler aux gens... J'ai emporté ma bicyclette, poursuit-il. Je n'aurais pas pu le faire si j'étais venu par autobus ou par avion."

Une institutrice à la retraite, de Fort Edwards: "Je viens de m'acheter une nouvelle voiture... mais j'ai pris le train parce que j'en ai beaucoup entendu parler. Je le reprendrai, c'est un vrai repos."

Quatre vieilles dames de Saratoga Springs assises sur des banquettes se faisant face et occupées à jouer aux cartes, expliquent toutes quatre à la fois: "Je n'étais pas allée en train depuis 30 ans. C'est merveilleux. En arrivant, on n'a pas à stationner la voiture." "C'est moins cher que l'avion." "C'est plus confortable que l'autobus, le paysage est plus beau." "Le personnel est plus gentil."

Même avec l'autobus, la journée est perdue, fait la Française du début. Mine Hélène Massa. Le train c'est plus agréable. L'avion est cher; c'est cher en soi et de plus il faut rejoindre l'aéroport de Dorval et reprendre un taxi ou l'autobus à New York. Je savais que le paysage était joli et ça s'est confirmé... Mais je trouve ça fatigant à cause de la lenteur. Aussi, je suis contente d'avoir pu monter une trentaine de minutes avant le départ. Les contrôleurs sont très aimables, ils ont presque le même comportement que les hôtesses d'avion."

Un New-Yorkais dans la cinquantaine voyageant avec sa femme et son fils expose, en un raccourci rapide, les principales raisons qui font, semble-t-il, que des gens voyagent encore par train: "C'est moins cher que l'avion, plus sûr que l'autobus et on est plus libre de ses mouvements."

Côté quantité, ce n'est pas le Pérou: "En août, nous avions pour chaque train dans les 300 voyageurs par jour, explique le contrôleur Vincent Whitney. Maintenant — comme ce matin — environ 65 personnes le prennent à Montréal puis une cinquantaine montent en cours de route."

Une Noire et son balai

Que faire en train? Tout. On dort, on lit, on lie conversation avec d'autres voyageurs, on regarde le paysage, on joue aux cartes... et puis, bien sûr, on boit et on mange.

La voiture panoramique qui fait aussi office de wagon restaurant compte 18 places. La carte offre un choix réduit: des hamburgers ou, comme plats plus copieux, un steak (\$3.95) ou du poulet à la king (\$2.25).

La bière, de la bière américaine, est à \$6.5 la bouteille et la demi-bouteille de vin américain, à \$2.

Le steak est acceptable, mais la purée de pommes de terre qui l'accompagne tout simplement immangeable.

Pour une bière, un steak, un demi-cantaloup et un café, j'ai payé, pour-boire inclus, \$6.80. L'horreur de l'affaire: à cause du roulis, c'est une serviette de table qui a bu la moitié de mon café.

L'entrée à New York a quelque chose de sinistre. Avant de s'engouffrer dans le tunnel qui le mènera à Grand Central, le train traverse une zone d'usines, laides à faire peur comme presque toutes les usines, puis c'est Harlem, avec ses maisons dégingeantes et ses amoncellements de poubelles, comme une ville de fin du monde.

De la gare, on passe à la 42e rue. Dans la lumière électrique, une Noire affreusement maigre nettoie le trottoir avec un balai dont il ne reste plus que le trognon. La foule bigarrée avance, personne ne fait attention à elle.

Je marche dix minutes vers Times Square, puis je saute dans un taxi.

Quarante minutes plus tard, je suis à l'aéroport Kennedy et, peu après, je monte dans l'avion. Le voyage est irréel et si court, après 10 heures vingt de train, qu'on n'a pas l'impression de retourner à Montréal: le temps de boire une bière, l'avion se pose...

PONTE

SUITE DE LA PAGE A 1

nisme mettaient le public en garde contre la tentation d'exiger que le problème de la perte de nourriture soit corrigé sans délai. "Il faut y mettre le temps voulu pour trouver la méthode efficace de planifier une production qui rencontre exactement les besoins de la demande" ont-ils déclaré.

Bref, les responsables fédéraux de l'agence n'avaient qu'un seul message à livrer au public: "Que chacun s'occupe de ses oignons et nous nous occuperons des oeufs! Une perte de 28 millions d'oeufs, c'est une petite perte, selon eux compte-tenu d'une ponte annuelle approchant les 6 milliards d'oeufs.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

les projets de loi qui lui sont soumis et les critiques en se rappelant qu'elle ne représente pas seulement ceux qui ont voté pour le PQ mais également les autres Québécois "pas d'accord avec les libéraux" qui n'ont pas toute la force du nombre pour les représenter à l'Assemblée nationale.

Dans ce contexte, l'exécutif du PQ ne s'attend pas à ce que sa députation soit toujours complètement partisane mais qu'elle reflète aussi un éventail de préoccupations qui, sans l'opposition officielle, ne parviendrait pas à l'Assemblée nationale.

Dans l'immédiat, le PQ prépare fébrilement ses dossiers sur le projet de zonage des terres et sur les amendements à la loi des assurances.

Quant aux tournées, en province, les députés ne seront tenus d'y participer seulement et uniquement lorsqu'ils leur restera du temps.

Les tournées seront surtout l'apanage de M. Lévesque et de l'exécutif qui reprendront la route "pour démontrer le régime fédéral qui permet de vendre le Québec aux Anglais" "pour montrer que le Québec est mûr et qu'il peut acquérir sa souveraineté" et "que le PQ est le seul parti vraiment capable d'instaurer une véritable démocratie de participation".

L'exécutif

Par ailleurs, l'exécutif du PQ sera élargi et passera de 11 à 15 personnes. La direction du PQ modifiera aussi ses méthodes de travail.

Ainsi, on créera un conseil exécutif de trois personnes qui s'occupera strictement de "la machinerie du parti", c'est-à-dire des questions de routine. L'exécutif du PQ verra sa charge de travail allégée et pourra se libérer afin de concentrer toutes ses énergies sur les prises de position du parti, sur les politiques et la stratégie.

Dans cette nouvelle perspective, l'exécutif cherchera à régionaliser d'avantage le PQ et à se rapprocher de la base, des comités du Québec. Quatre fois l'an, il siègera avec les présidents régionaux du parti. De cette façon, le PQ espère s'incarner davantage nettement dans le milieu québécois pour mieux garder le pouls de l'électorat.

Ces changements qui continueront à s'institutionnaliser graduellement dans les semaines à venir prennent une importance toute particulière au lendemain des assises du conseil national du PQ à Mont-Joli, et à l'approche du congrès de novembre. Ils arrivent aussi au moment où "la période de réflexion sabbatique" (dixit Lucien Lessard, député péquiste de Saguenay) commençait à inquiéter un grand nombre d'indépendantistes. Au sein de l'aile parlementaire, l'effervescence a atteint son point culminant la semaine dernière par les déclarations des députés Marcel Léger, Lessard et Robert Burns.

Ils répondent partiellement du moins à certaines attentes des militants et de l'aile parlementaire.

AUTOBUS

SUITE DE LA PAGE A 1

arrêt de travail ne s'était finalement poursuivi que durant quelques heures.

Les grévistes inflexibles

Cette prise de position de M. Cournoyer n'inquiète toutefois pas les 1,600 préposés à l'entretien et aux garages de la CTCUM, qui décidaient hier de continuer leur grève amorcée le 7 août dernier.

Environ 650 d'entre-eux se prononçaient en grande majorité pour la poursuite du débrayage, et réaffirmaient leur désir de renforcer les lignes de piquetage.

Pour la première fois depuis le début du conflit, une certaine opposition s'est manifestée par la bouche d'une quinzaine de travailleurs, désireux de reprendre le boulot. Cet affaiblissement de la solidarité des grévistes demeure toutefois très limité.

Sans apporter de solution miracle au conflit, le président de la Fédération des services publics (CSN), M. Guy Beaudoin, prétend ouvrir une porte à la Commission de transport de Montréal, tout en lui évitant de perdre la face.

M. Beaudoin propose à la CTCUM d'entreprendre des négociations au plus tôt avec ses 300 employés du bureau et ses 100 caissiers, qui exigent eux aussi l'indexation de leurs salaires au coût de la vie, tout en restant à leurs postes.

Le leader syndical s'étonne que le président de la commission, M. Lawrence Hanigan, n'ait pas encore donné suite à la demande du ministre du Travail, qui réclamait de telles rencontres. La CTCUM justifie sa lenteur à ouvrir les pourparlers par son manque de négociateurs disponibles.

Les deux syndicats seraient représentés à la table des négociations par M. Jacques Beaudoin, par ailleurs président du front commun qui réunit ces trois groupes de salariés.

Ainsi mis au fait des offres précises de la commission aux deux autres syndicats CSN, M. Beaudoin pourrait alors recommander un retour éventuel des grévistes au travail, supposant que les termes de l'entente s'appliqueraient également à eux.

Aucune autre issue ne devait être abordée hier, et les grévistes attendent de connaître le contenu de la loi spéciale que leur promet M. Cournoyer avant de décider s'ils s'y conformeront.

Et même dans ce cas, le problème risquerait de pourrir encore longtemps. Un membre de l'exécutif du syndicat évoquait même la possibilité de sabotage si les membres n'obtenaient pas satisfaction: "Forcer les gars à retourner au travail créera beaucoup de mécontentement, et qui sait comment ils réagiront?"

CP veut hausser les tarifs des trains de banlieue

Le Canadien Pacifique a demandé à la Commission canadienne des transports l'autorisation de hausser de 11 pour cent ses tarifs sur les trains de la banlieue montréalaise.

L'augmentation serait en vigueur le 1er octobre et affecterait tous les genres de voyageurs du Lakeshore, de Sainte-Thérèse et de Farnham.

Le CP justifie sa demande par la hausse du coût de la main-d'œuvre et du matériel.



léphoto PA

Meurtre de la mère de Luther King

Marcus Wayne Chenault, 23 ans, reconnu coupable du meurtre de la mère du défunt pasteur Martin Luther King et d'un diacre, a été condamné à la chaise électrique par un tribunal d'Atlanta, en Géorgie. Une peine de 10 années d'emprisonnement a également été retenue contre l'étudiant noir pour avoir blessé un fidèle qui assistait à la messe où s'était produite la tragédie. Le juge a fixé la date d'exécution au 8 novembre, mais la défense a fait savoir qu'elle irait en appel parce que, selon elle, Chenault n'est pas sain d'esprit. Devant le jury multiracial qui l'a condamné après 40 minutes de délibération hier, Chenault s'est incliné en déclarant: "Je m'appelle Jacob le serviteur. Dieu, mon père et mon maître, m'a ordonné de venir ici". Tout au long du procès, il avait poussé des gloussements et braqué son doigt vers les jurés à la manière d'un pistolet. Au juge qui annonçait le verdict, il a envoyé des baisers de la main.

appel d'offres

SERVICE GÉNÉRAL DES ACHATS

Projet	Description	Livraison
7336	24 lampadaires en alliage d'aluminium	Montréal

Clôture de la soumission: 27 septembre 1974, 15:00 heures
Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumissions pour le projet décrit plus haut, écrivez ou téléphonez au:

Gouvernement du Québec,
Ministère des Travaux Publics
et de l'Approvisionnement,
Bureau des appels d'offres
Place de la Capitale (4e)
150 est, Boul. St-Cyrille,
Québec, Qué.
Tél.: 643-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Le directeur général
Jean-Claude Careau, ing.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

PROJET NO: 665-55-16-4

Fourniture et Installation
de meubles spéciaux intégrés.
Institut de Tourisme et d'Hôtellerie
du Québec,
Montréal.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis, à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de \$25.00 (chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministère des Finances).

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Edifice "Place de la Capitale", 5e étage, 150 est, Boul. St-Cyrille, Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 675, Marguerite-Bourgeois, Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal, P.Q.
Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, au montant de \$6,000.00.

Clôture des soumissions:

15:00 HEURES (h.a.e.)

MERCREDI le 2 OCTOBRE 1974.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le Sous-Ministre,
Roger-T. Trudeau, ing.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère des Transports pour la démolition des bâtisses ci-après mentionnées.

PROJET: Rue Laramee
PLAN: 63-2-H-X — Municipalité: Cité de Hull — Comté: Hull

Dossier no	Genre de bâtisses	Numéro civique
182-72-2611	1 maison, 2 étages	262, Laramee
182-72-2584	1 maison, 2 étages	278, Laramee

PROJET: Rue St-Laurent
PLAN: 65-2-H-X

182-73-1201	1 maison, 2 étages	127, St-Laurent
	1 garage	
	1 remise	

182-73-1169	1 maison, 2 étages	251, St-Laurent
	1 hangar	

Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec sont admis à soumissionner.

Les entrepreneurs intéressés pourront obtenir les renseignements et tous les documents nécessaires pour soumissionner en s'adressant à Monsieur André Pelletier, 191, Rue Principale, Hull, P.Q., téléphone: 776-1521.

GARANTIE

Un cautionnement de soumission fait à l'ordre du Ministère des Transports ou un chèque visé fait à l'ordre du Ministère des Finances égal à 10% de la soumission sera requis.

À la signature du contrat, des cautionnements de 50% de la valeur de la soumission, garantissant l'exécution des travaux et le paiement des gages, matériaux et services, seront requis. Ces cautionnements devront être faits à l'ordre du Ministère des Transports.

Ces cautionnements peuvent être remplacés par un chèque visé égal à 50% de la soumission et fait à l'ordre du Ministère des Finances.

DÉLAI D'EXÉCUTION

Les travaux devront être complétés au plus tard trente (30) jours après la libération des lieux par l'occupant.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions devront être transmises dans l'enveloppe reçue à cette fin avant 11.00 heures a.m., le 27 septembre 1974 à l'adresse suivante:

Ministère des Transports
Service des Contrats
875 est, Grande-Allee
Québec, P.Q.
GIA-IT4

Le Ministère des Transports ne s'engage aucunement à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Claude Rouleau, Ing.
Sous-Ministre

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE À QUÉBEC

Projet: M-45-5-0

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service général de la Recherche et du Développement pour:

Le construction d'un pont en bois sur la rivière de la Diable dans le Parc du Mont Tremblant.

Sont seuls admis à soumissionner comme entrepreneurs généraux, les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui ont obtenu les documents à leur nom.

Un versement de \$25.00 (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable fait à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission à:

- 1—Service général de la Recherche et du Développement
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Place de la Capitale, 16e étage
150, boul. St-Cyrille est
Québec

- 2—Direction des Parcs
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche,
5075, Fullum,
Montréal, Qué.

GARANTIES

L'entrepreneur général devra fournir, avec sa soumission, un cautionnement de soumission pour un montant de \$5,000. Des cautionnements d'exécution et des obligations envers les tiers, chacun pour 50% du montant total de la soumission émis au nom du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, seront exigés lors de la signature du contrat.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Les entrepreneurs généraux devront déposer leur soumission avant vendredi le 27 septembre 1974 à 15 h 00 a:

Service général de la Recherche et du Développement
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche,
Place de la Capitale, 16e étage
150, boul. St-Cyrille est,
Québec.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Sous-Ministre
P.-A. Brown

Projet no Z-4-31-3-7

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service général de la Recherche et du Développement pour:

Aménagement d'un camping et de la route d'accès dans le parc du Mont Ste-Anne.

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs généraux, les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui ont obtenu les documents à leur nom.

Ces travaux sont effectués dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur les zones spéciales, financées par le ministère de l'Expansion économique régionale, mis en œuvre par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec.

Un versement de \$25.00 (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable, fait à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission à:

Service général de la Recherche et du Développement
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Place de la Capitale, 16e étage
150, boul. St-Cyrille est,
Québec.

Les plans sont en montre à l'Association de la Construction de Québec, 675, avenue Marguerite-Bourgeois, Québec.

GARANTIES

Sous-Traitants: Les sous-traitants assujettis au Bureau des Soumissions Déposées devront fournir avec leur soumission, un cautionnement de 10% de la valeur de la soumission, émis au nom du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. À la signature du contrat, des cautionnements d'exécution et de garantie de paiement des tiers, chacun pour 50% de la valeur du sous contrat, émis au nom de l'entrepreneur général.

Entrepreneurs généraux: Les entrepreneurs généraux devront fournir avec leur soumission un cautionnement de soumission pour \$60,000. À la signature du contrat des cautionnements d'exécution et de garantie de paiement des tiers, chacun pour 50% de la valeur du contrat émis au nom du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Chaque soumission doit être accompagnée d'une lettre de la caution garantissant qu'elle émettra les cautionnements exigés à la signature du contrat.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Les sous-traitants assujettis devront déposer leur soumission avant le 4 octobre 1974 à 15 h 00 a:

Bureau des Soumissions Déposées
675, Marguerite-Bourgeois
Québec

Les entrepreneurs généraux devront déposer leur soumission avant le 4 octobre 1974 à 15 h 00 a:

Service général de la Recherche et du Développement
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Place de la Capitale, 16e étage
150, boul. St-Cyrille est,
Québec

Le ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Sous-Ministre
P.-A. Brown



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LE MONDE

Attentats à la bombe à Marseille, Paris et Madrid

d'après PA, Reuter, AFP

Des attentats à la bombe ont été signalés, aujourd'hui, à Madrid, Paris et Marseille. Au moins trois personnes ont perdu la vie.

A Madrid, un engin de grande puissance a éclaté dans un bar situé à la "Puerta Del Sol", au centre de la capitale, en face de la Direction générale de la sécurité. L'explosion s'est produite au moment où de nombreux clients étaient attablés au bar "Cafeteria Rolando". Les pompiers et les ambulanciers ont retiré des décombres les corps de trois personnes. Un nombre indéterminé de clients ont été blessés.

A Paris, une explosion s'est produite ce matin devant l'ambassade d'Albanie. La porte centrale a été détruite et les vitres du premier étage ont été soufflées. On ne signale aucun blessé.

A Marseille, l'immeuble de l'agence "Air-Algérie" a été fortement endommagé par l'explosion d'une bombe, au cours de la nuit. L'attentat n'a fait aucun blessé.

Cuba et l'URSS n'ont pas répondu à l'offre du général Pinochet

SANTIAGO DU CHILI (Reuter) — L'incertitude persiste autour de la décision du général Augusto Pinochet de libérer les prisonniers politiques détenus au Chili si les gouvernements cubain et soviétique en libèrent un nombre équivalent.

Le porte-parole de la junte chilienne a refusé de clarifier l'offre du chef de l'Etat chilien et d'indiquer si la libération réciproque des détenus cubains et soviétiques était une condition nécessaire. Il semble pourtant que se poursuivent des préparatifs à la libération de 500 prisonniers politiques, bien que cela n'ait pas été confirmé officiellement.

Ceux-ci seront divisés en trois catégories. Certains seront expulsés, d'autres "devront quitter le pays" et d'autres, enfin, auront le choix : quitter le pays ou y rester pour comparaître en justice.

La Croix-Rouge a demandé que lui soit communiqué le texte de l'allocution prononcée mercredi soir par le général Pinochet.

Si Cuba et l'Union soviétique n'ont pas répondu explicitement au défi chilien — Moscou s'est contenté de le tourner en dérision — la junte chilienne a semblé vouloir accentuer sa pression en demandant, hier, aux familles des détenus politiques de ces deux pays de faire connaître leurs noms à la Croix-Rouge. Ces noms pourront être comparés "au quota de ceux que le Chili a offert de libérer", a déclaré un porte-parole de la junte. Prié de s'expliquer, il s'est borné à dire : "Attendons. C'est au tour de La Havane et de Moscou de parler."

Church réclame une enquête sur le rôle de la CIA au Chili

WASHINGTON (PA) — Le sénateur Frank Church estime que les déclarations extrêmement troublantes faites par le directeur de la CIA au sujet du rôle joué par les Etats-Unis dans le putsch chilien justifient l'ouverture d'une enquête sénatoriale.

Ses collaborateurs ont entrepris de vérifier les dépositions de plusieurs personnalités gouvernementales devant le Sénat, afin de déterminer si elles ont commis un parjure.

Jusqu'ici, le département d'Etat a démenti toute participation des Etats-Unis au coup d'Etat qui devait entraîner la chute du président Salvador Allende. Le directeur de la CIA, M. William Colby, a soutenu au contraire devant une commission du Congrès que ses services ont bénéficié de fonds gouvernementaux pour provoquer le renversement du gouvernement marxiste chilien.

"Les révélations de M. Colby sont extrêmement troublantes par leurs implications politiques, a confié le sénateur Church. C'est une question d'une telle importance qu'elle justifie une enquête de la part de la commission des affaires étrangères."

Il compte adresser une requête à cet effet au président de la commission, le sénateur J. William Fulbright, à son retour de Chine, durant le week-end.

Combien vaut Rockefeller ?

WASHINGTON (UPI) — M. Nelson Rockefeller "vaut", de son propre aveu, 33 millions de dollars. Mais ce serait très en dessous des diverses estimations faites sur sa fortune, estimée jusqu'à 500 millions de dollars, écrit le Washington Post.

Le journal fait état des documents transmis par M. Rockefeller aux commissions ad hoc du Congrès en prévision des débats sur l'approbation par les parlementaires de sa nomination à la vice-présidence des Etats-Unis. L'estimation de \$33 millions de dollars sera toutefois certainement révisée, car une partie de ce qu'a déclaré M. Rockefeller a été estimée à sa valeur d'achat et non à sa valeur actuelle.

L'Éthiopie a un nouveau chef: le général Michel Aman Andom



Le général Andom

... le nouveau chef

Le calme revient au Mozambique

LOURENÇO MARQUES (PA, UPI, AFP) — Des guérilleros du Frelimo sont arrivés, aujourd'hui, à Lourenço Marques afin d'aider les troupes portugaises à rétablir l'ordre dans la capitale du Mozambique.

Au cours d'une conférence de presse, le haut-commissaire portugais, le contre-amiral Victor Crespo, a expliqué que les guérilleros noirs du Frelimo transportés, depuis la Tanzanie, jusqu'à Lourenço Marques sont d'une grande aide pour le maintien du calme, de la loi et de l'ordre dans le pays. Le haut-commissaire a laissé entendre que d'autres avions porteurs de troupes du Frelimo étaient attendus dans la capitale.

Un accord délimitant les responsabilités du Frelimo et des forces armées portugaises pour le maintien de l'ordre à Lourenço Marques a été conclu, en fin de matinée aujourd'hui, annonce un communiqué du haut-commissariat du Mozambique.

Le Frelimo est chargé, selon cet accord, d'assurer la sécurité dans les zones suburbaines de la capitale. Pour sa part, l'armée régulière portugaise se voit confier les opérations de maintien de l'ordre dans le centre de la ville. Des commandos mixtes patrouilleront dans les zones intermédiaires.

Les sanglantes émeutes des derniers jours, dans les faubourgs noirs de Lourenço Marques, auraient coûté la vie à 250 personnes, pour la plupart des Africains. Ce chiffre n'a toutefois pu être confirmé. Selon le secrétaire à la Santé publique, M. Antonio Paulino, le bilan des affrontements serait de 78 morts et 452 blessés.

La situation est à nouveau plus calme dans la ville et les forces armées ont commencé à distribuer des vivres à la population africaine, environ 250.000 personnes. La tension demeure vive dans les quartiers africains, durement touchés au cours de quatre jours d'émeutes.

Quelques accrochages

Quelques affrontements sporadiques ont encore lieu hier, hors de la ville. La radio a même annoncé que des accrochages armés avaient opposé des Portugais motorisés et des forces portugaises.

Le haut commissaire portugais au Mozambique, l'amiral Vitor Crespo, arrive mercredi à Lourenço Marques, a déclaré hier sa ferme détermination à restaurer rapidement une vie normale dans le territoire.

Malgré le pardon de Nixon, Sirica refuse le non-lieu aux six accusés du Watergate

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le juge John Sirica a rejeté hier les requêtes de trois des principaux accusés dans l'affaire du Watergate demandant un non-lieu parce que, selon eux, M. Richard Nixon a reconnu tacitement sa propre culpabilité en acceptant le pardon du président Ford et qu'un procès équitable contre ses anciens collaborateurs est de ce fait devenu impossible.

Le juge Sirica a également rejeté leur requête visant à faire retarder le procès indéfiniment à cause de la publicité qui a entouré l'octroi du pardon à M. Nixon. Mais il a ordonné de retarder l'ouverture du procès d'une journée, soit du 30 septembre au 1er octobre.

Le magistrat a justifié ce délai par la nécessité de désigner une nouvelle liste de 400 personnes parmi lesquelles doivent être sélectionnées les jurés.

Ces décisions ont été rendues à l'issue d'une rencontre de 90 minutes à huis clos avec les avocats des six accusés, inculpés de tentative d'étouffement du scandale du Watergate.

ADDIS ABEBA (AFP) — A peine une dizaine d'heures après la déposition de l'empereur Haïlé Sélassié, l'Éthiopie a un nouveau chef: le général Michael Aman Andom, nommé à la tête du comité de coordination militaire qui détient tous les pouvoirs.

Depuis plusieurs semaines déjà, chacun savait que l'empereur déchu n'avait plus aucun pouvoir réel. Toutefois, le secret qui entourait la direction et le fonctionnement du comité militaire aura été bien gardé jusqu'au bout. Depuis sa nomination au ministère de la Défense, le général Aman Andom, qui est d'origine érythréenne — ce qui a son importance dans les circonstances actuelles — apparaissait pourtant comme l'homme fort de la situation. Profondément admiré de ses hommes, le général avait fait en août et début septembre une tournée des popotes en Ogadem et en Erythrée qui lui avait permis de juger de sa popularité dans l'armée.

Libéral, le général Aman Andom est réputé pour être ferme mais juste, d'une honnêteté scrupuleuse. On le savait attaché au principe de la monarchie, mais son attitude vis-à-vis d'Haïlé Sélassié était moins bien connue. On se bornait le plus souvent à rappeler qu'il avait été envoyé en exil au Sénat par le souverain après sa victoire contre la Somalie, en 1964, qui l'avait amené aux portes de Mogadiscio, la capitale.

Sa nomination à la tête du pays permet de penser que le général Andom a personnellement cautionné la déposition du vieux monarque. Avant même que sa nomination soit officielle, le ministre de la Défense avait reçu dans le courant de la journée d'hier les ambassadeurs de 9 pays et le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. William Eteki Niboumouam.

Luft à la corruption

Aman Andom déclarait récemment en Erythrée: "Toutes les sources



La police intervient pour mettre fin à une mêlée entre manifestants devant une école secondaire de South Boston, où des Blancs ont tenté d'empêcher l'intégration scolaire ordonnée par les tribunaux.

Le maire de Boston est déterminé à appliquer l'intégration scolaire

BOSTON (PA, UPI, AFP) — Fermelement résolu à appliquer l'intégration scolaire, le maire de Boston, M. Kevin White a fait escorter, aujourd'hui, les autobus scolaires par des policiers. Ces autobus, vides pour la plupart, ont transporté des élèves noirs dans les écoles du quartier blanc de South Boston. Les policiers ont arrêté quatre personnes pour avoir refusé d'obéir à l'ordre du maire interdisant les rassemblements de plus de trois personnes en face des écoles.

Huit écoliers noirs et un conducteur

d'autobus ont été blessés hier par des jets de pierres et de projectiles divers lancés par de jeunes Blancs qui protestaient contre l'intégration scolaire ordonnée par les tribunaux. Un certain nombre d'arrestations ont été effectuées après que plusieurs centaines de manifestants eurent brisé les vitres d'un autobus transportant des écoliers de couleur inscrits dans l'école d'un quartier à prédominance blanche. En plusieurs endroits de la ville, des policiers casqués et armés ont dû protéger les enfants qui se rendaient à l'école en autobus.

Dans plusieurs écoles, les écoliers blancs ont également boycotté les cours. Les autorités scolaires établissent à environ 35 pour cent la proportion des absences.

Certains des manifestants ont indiqué qu'ils tenteraient encore aujourd'hui de désorganiser l'intégration des classes. Mais le maire White a déclaré qu'il ne laissera pas se reproduire les incidents d'hier. "C'est plus que cette ville ne tolérera", a-t-il dit.

Par ailleurs, la Maison Blanche a indiqué hier que le président Ford n'est pas disposé à amnistier les inculpés de l'affaire du Watergate avant leur procès et leur jugement. A sa conférence de presse quotidienne, M. John Hushen, secrétaire de presse, a dit en réponse à une question que si l'un des inculpés faisait une demande d'amnistie, le président Ford ne la recevrait pas avant qu'il ait été jugé.

Nationaliste et démocrate

Nationaliste, démocrate, le général Andom ne semble pas vouloir instaurer pour autant une dictature militaire en Éthiopie. Le problème pour le chef de la junte militaire va être d'imposer son pouvoir sans brusquer ses concitoyens. L'audience réelle des militaires dans la population, en raison de l'absence de toute manifestation populaire de soutien, reste en effet une inconnue.

Il faudra en fait attendre plusieurs semaines avant de voir se dessiner la ligne politique du nouveau régime. Dès à présent, sur le plan international, le principe du non-alignement de l'Éthiopie a été réaffirmé avec force. Il est donc vraisemblable que l'influence américaine, privilégiée sous

Haïlé Sélassié, se fera désormais moins forte en Éthiopie.

A Genève, le prince Merid Azmatch Wossen, fils du Négus, désigné hier matin par l'armée éthiopienne pour remplacer Haïlé Sélassié, attend chez lui confirmation officielle de sa désignation. Apparemment, les militaires éthiopiens envisagent la création d'une monarchie constitutionnelle, au lieu de la monarchie absolue qui vient d'être déçue.

Selon des sources dignes de foi, les membres de la famille d'Haïlé Sélassié, à l'exception du prince Alexander Desta, ont quitté les locaux de la quatrième division où ils avaient passé la journée d'hier. La fille de l'empereur déchu, la princesse Tenagne Work, ainsi que plusieurs petits-enfants, et la princesse Makkonen, épouse du duc de Harrar, fils aîné de l'empereur mort il y a dix ans, ont été emmenées dans une résidence surveillée par l'armée et spécialement préparée pour les recevoir. Seul le prince Iskander Desta est encore détenu dans les locaux de la quatrième division.

Au Gabon

Le président Bongo du Gabon s'est déclaré prêt à recevoir dans son pays l'empereur Haïlé Sélassié.

Par contre, la déposition de l'empereur éthiopien a été accueillie jusqu'à présent sans émotion et avec très peu de commentaires dans d'autres pays d'Afrique. Dans plusieurs pays, elle n'a même pas été mentionnée.

On se refusait hier dans les milieux officiels à tout commentaire sur l'événement au Maroc, au Tchad, au Libéria et au Cameroun notamment. Le général Siad Barre, président de la Somalie, qui est arrivé hier soir au Kenya, s'est également refusé à toute déclaration sur la situation en Éthiopie.

Le général Lamizana, président de la Haute-Volta, a déclaré que ce qui se passait en Éthiopie intéressait les Éthiopiens.



Haïlé Sélassié
... fin d'un règne de 44 ans

Le Négus chassé comme un "voleur"

ADDIS ABEBA (AFP) — C'est par une porte dérobée, entre une haie d'Éthiopiens le traitant de "voleur", que le Négus a quitté, jeudi matin, son palais d'Addis Abeba, sous bonne escorte militaire, pour une destination inconnue. Haïlé Sélassié Ier, 225e empereur d'Éthiopie, venait d'être déposé quelques instants auparavant par son armée, après 14 ans de règne et 44 ans de règne.

Trois mille ans de monarchie absolue s'achèvent sans qu'un seul coup de feu ait été tiré, dans un climat de désenchantement général. Deux chars d'assaut ont été mis en place devant les grilles principales du palais. Quelques personnes ont donné des fleurs aux soldats qui les ont posées sur leurs engins blindés.

La population, très calme, n'a pas été surprise par cette nouvelle. Chacun, jeudi matin, vaquait à ses occupations habituelles. Les commentaires sont rares, comme si la magie du mythe dont s'entourait Haïlé Sélassié était encore présente à tous les esprits.

Les dernières heures du Négus auront été celles d'un homme seul, coupé du monde extérieur, ayant apparemment perdu ses derniers soutiens. Dans les salons jadis animés du palais du "Jubilé", où se pressait la foule des courtisans, le monarque et sa famille vivaient depuis plusieurs semaines déjà une existence de reclus.

Mercredi tout la journée, quelques heures avant la décision historique des militaires éthiopiens, la radio et la télévision n'avaient cessé de diffuser des communiqués militaires attaquant de plus en plus violemment le souverain. A 22 heures locales, toutes les communications avec l'extérieur étaient coupées. Dès lors le dénouement ne faisait plus de doute.

Démystification

Aucune manifestation hostile au mouvement militaire n'ayant été enregistrée ces derniers temps, le dispositif de sécurité visible à Addis Abeba est très réduit. Une dizaine de chars d'assaut et quelques automitrailleurs ont été mis en place aux principaux points stratégiques de la capitale.

Quelques curieux stationnaient, aux premières heures de la matinée, à proximité du palais impérial. De nombreux automobilistes, par contre, tournent autour des grilles du palais pour vérifier que "cette fois-ci, c'est bien le coup d'Etat".

Le symbole des "crimes" que l'on reproche au souverain paraît être avant tout cette affaire de famine qui a donné lieu, mercredi soir, à une émission télévisée que le souverain "avait été invité à regarder". On y voyait les affamés du Wollo dans des scènes déchirantes, alternant avec les somptueux festins donnés au palais impérial du temps de la gloire d'Haïlé Sélassié.

L'action psychologique qui a précédé la phase finale de prise de pouvoir par les militaires a été menée avec une grande habileté, la "démystification" du souverain étant l'objectif principal à atteindre. Il semble que les militaires aient jugé que cette "démystification" était suffisamment avancée pour clore le dernier acte de la tragédie du Négus.

L'ex-souverain, après sa déposition, a été emmené au siège de la quatrième division, où se trouve le quartier général de la révolution et où sont emprisonnés tous les dignitaires déçus de l'ancien régime. La famille impériale a également été rassemblée dans cette caserne, gardée par plusieurs automitrailleurs. Haïlé Sélassié a ensuite été conduit seul dans un lieu tenu secret, où il a été placé en résidence surveillée.

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
MARCEL ADAM
editorialiste en chef

L'Etat doit passer aux actes

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a déclaré lundi qu'il refusait de tenir une conférence fédérale-provinciale sur l'inflation. Il a justifié son refus en disant qu'une telle rencontre au sommet ne serait que l'occasion, pour les gouvernements provinciaux, de s'accuser les uns les autres pour, finalement, rejeter toute responsabilité quant à la gravité de la situation. M. Trudeau a ajouté qu'il poursuivait des entretiens avec les dirigeants du monde du travail et des affaires afin de trouver un terrain d'entente qui lui permettra une conférence économique.

Sur le plan de la parlotte, M. Trudeau a tout à fait raison. Quand des politiciens se rencontrent, leur souci majeur est de soigner leur image politique et de parler surtout pour la galerie, qui serait en l'occurrence leurs électeurs provinciaux respectifs. L'inflation est un sujet trop fondamental et complexe pour en faire un ballon de football politique. Cependant ce n'est pas une raison suffisante pour refuser de tenir une telle conférence, si elle est bien préparée.

Car, contrairement à d'autres conférences, celle-ci intéresse au plus haut point tous les secteurs de la population. L'inflation, en effet, n'est pas un exercice pour intellectuels comme la question constitutionnelle, au sujet de laquelle on a pourtant tenu plusieurs conférences. C'est d'ailleurs l'Association des manufacturiers canadiens qui a demandé la convocation d'une telle conférence sur l'inflation. Par conséquent, si une conférence fédérale-provinciale sur l'inflation réunissait des représentants du monde des affaires, du syndicalisme, des associations de consommateurs, etc., les politiciens pourraient difficilement se contenter de faire des pirouettes verbales devant tous les citoyens du Canada. Car, si le premier ministre Trudeau est habile à effectuer des cabrioles sur le tremplin de toile, beaucoup d'autres politiciens sont aussi habiles sur le tremplin de la propagande. Mais, avec la présence des représentants du public, ils seraient obligés de s'engager à passer de la parole aux actes, c'est-à-dire aux solutions concrètes.

Si les entretiens que M. Trudeau poursuit avec des représentants du monde des affaires et du travail mènent à une telle conférence, les citoyens canadiens lui en sauront gré. On peut cependant douter de l'éventualité de la tenue d'une telle conférence. Car M. Trudeau est depuis longtemps d'une étrange discrétion sur la question de l'inflation. Il se rappelle sans doute les mesures anti-inflationnistes de son gouvernement de 1969 à 1971 (réduction du crédit, hausse des taux d'intérêt, etc.) qui ont créé du chômage sans arrêter l'inflation et ont démontré ainsi sa connaissance assez réduite des mécanismes de l'économie moderne.

Comme chef de gouvernement, M. Trudeau veut donner une image rassurante aux citoyens, dans l'espoir que l'inflation finira par se résorber d'elle-même. Il a, par conséquent, tendance à choisir les palliatifs, telles que des allocations, des indexations, etc., au lieu des remèdes efficaces. Mais s'il y a une politique que le gouvernement devrait toujours éviter, c'est celle de la dissimu-

lation c'est-à-dire d'entretenir dans le public un sentiment de fausse sécurité. Car c'est seulement sur une opinion publique éveillée et renseignée que le gouvernement peut s'appuyer pour lutter efficacement contre les responsables de l'inflation.

Tous les produits de grande consommation qui vont du sucre à l'automobile, sont fabriqués par des entreprises monopolistes, canadiennes ou étrangères, qui en contrôlent la quantité et en fixent les prix à leur convenance. Ces hausses de prix provoquent des hausses de salaires. Si l'on ajoute à cela les sommes considérables d'argent non productif que l'Etat injecte dans l'économie et qui exercent une poussée sur les prix, il va de soi que l'inflation s'alimente d'elle-même. Quand on sait que l'Etat profite dans une large mesure de l'inflation qui hausse automatiquement ses revenus, sans qu'il ait à hausser les impôts, on comprend sa réticence à attaquer la racine du mal. Sans compter que les grandes entreprises ont une "force de persuasion", déterminante sur l'attitude du gouvernement concernant l'inflation.

Mais, en dernière analyse, l'inflation ne peut profiter qu'aux entreprises internationales et à certaines entreprises locales, car elle réduit la capacité de concurrence des entreprises nationales. Il n'est donc pas étonnant que l'Association des manufacturiers canadiens ait demandé au gouvernement de convoquer une conférence sur l'inflation.

L'Etat doit donc, avant que l'économie soit en récession définitive, réduire substantiellement ses dépenses et établir des contrôles sur les hausses de prix décrétées par les cartels. Et pour compenser l'effet de la réduction de ses dépenses budgétaires l'Etat doit non seulement réduire l'impôt des petits salariés mais surtout favoriser la croissance de la production par la réduction des taux d'intérêt et l'accroissement des facilités de crédit aux entreprises qui s'engagent à accroître leur production.

Il est donc inutile de se faire des illusions. L'économie moderne est une économie de monopoles qui contrôlent non seulement la quantité et la qualité des produits mais également les sources de matières premières. Le Canada n'a pas l'excuse d'être tributaire des pays étrangers quant à un grand nombre de matières premières de base. Le gouvernement canadien doit donc assumer ses responsabilités concernant la satisfaction prioritaire des besoins canadiens et l'économie des matières premières non renouvelables.

Le gouvernement Trudeau doit prendre conscience que l'Etat moderne a de nouvelles responsabilités concernant la stabilité économique, garante de la paix sociale. Le temps où les gouvernements considéraient avoir assumé leurs responsabilités économiques dès qu'ils avaient haussé ou baissé le taux d'intérêt de la Banque centrale, est révolu. Car le jeu de la libre concurrence est devenu si réduit que l'Etat doit intervenir pour modérer la politique de force des grands cartels. Le temps n'est plus aux discussions académiques mais aux actes concrets.

Ivan GUAY

La fin d'un règne

Hailé Sélassié, empereur d'Ethiopie, a été dépouillé de tout son pouvoir, de toute sa fortune, qu'il était, dit-on, très considérable. Peut-être lui reste-t-il la vie... Mais peut-on en être complètement sûr?

Son règne aura été long: 43 ans. Petit de taille, on peut dire de lui, sans jeu de mots, que, toute sa vie, il aura été dépassé par les événements. Car les circonstances ont associé sa personne et son règne à des tranches décisives de l'histoire contemporaine.

Depuis un certain temps, on le voyait moins dans le sillage des grands. C'est qu'une conjuration le tenait occupé chez lui. Des factions militaires avaient décidé son abaissement, sa déchéance, et il n'est pas assuré qu'il survive aux derniers actes d'une opération calculée avec précision et poursuivie par étapes.

Il fallait que l'opération fût effectuée sans cri et sans éclat, le "roi des rois" étant resté extrêmement populaire auprès de son peuple.

D'un règne aussi long, ce sont les chapitres relatifs à la guerre, non déclarée mais néanmoins effective, menée à l'Ethiopie par l'Italie de Mussolini qui retiennent surtout l'attention.

Cette guerre, commencée en 1935, eut, en effet, des conséquences très importantes pour l'Europe et constitua le prélude aux affrontements mortels entre nations, qui devaient suivre dans les années 40.

Mussolini recherchait l'occasion d'un conflit. Il la trouva dans un incident de frontière à Qual-qual en 1934. En 1935, ses troupes pénétrèrent en territoire éthiopien. Après diverses péripéties, le Duce atteignit son but et le négus gagna Djibouti le 1er mai 1936, d'où il s'enfuit sur un bateau anglais.

La guerre attisa l'opposition entre les tenants des "libertés démocratiques" et le fascisme. La fameuse expression "Barrons la route au fascisme" s'entend avec une force renouvelée. En France, le gouvernement de Pierre Laval, dont les manœuvres, plus ou moins ambiguës, avaient paru légitimer les ambitions de Mussolini, s'effondra. La porte est désormais ouverte au "Front

Populaire". En Angleterre, Sir Samuel Hoare, qui s'était mis plus ou moins d'accord avec Laval sur une solution négociée, fut chassé par la réaction hostile de l'opinion publique.

Mais c'est la Société des Nations qui sortit la plus diminuée de l'épreuve. Mussolini plastronne et se moque d'autant plus impudemment d'un aréopage décrit par lui comme "boutique d'utopies" que les sanctions décidées par la S.D.N. contre l'agresseur sont restées inopérantes. Joignant le geste à la parole, l'Italie quitte avec éclat la S.D.N. en décembre 1937.

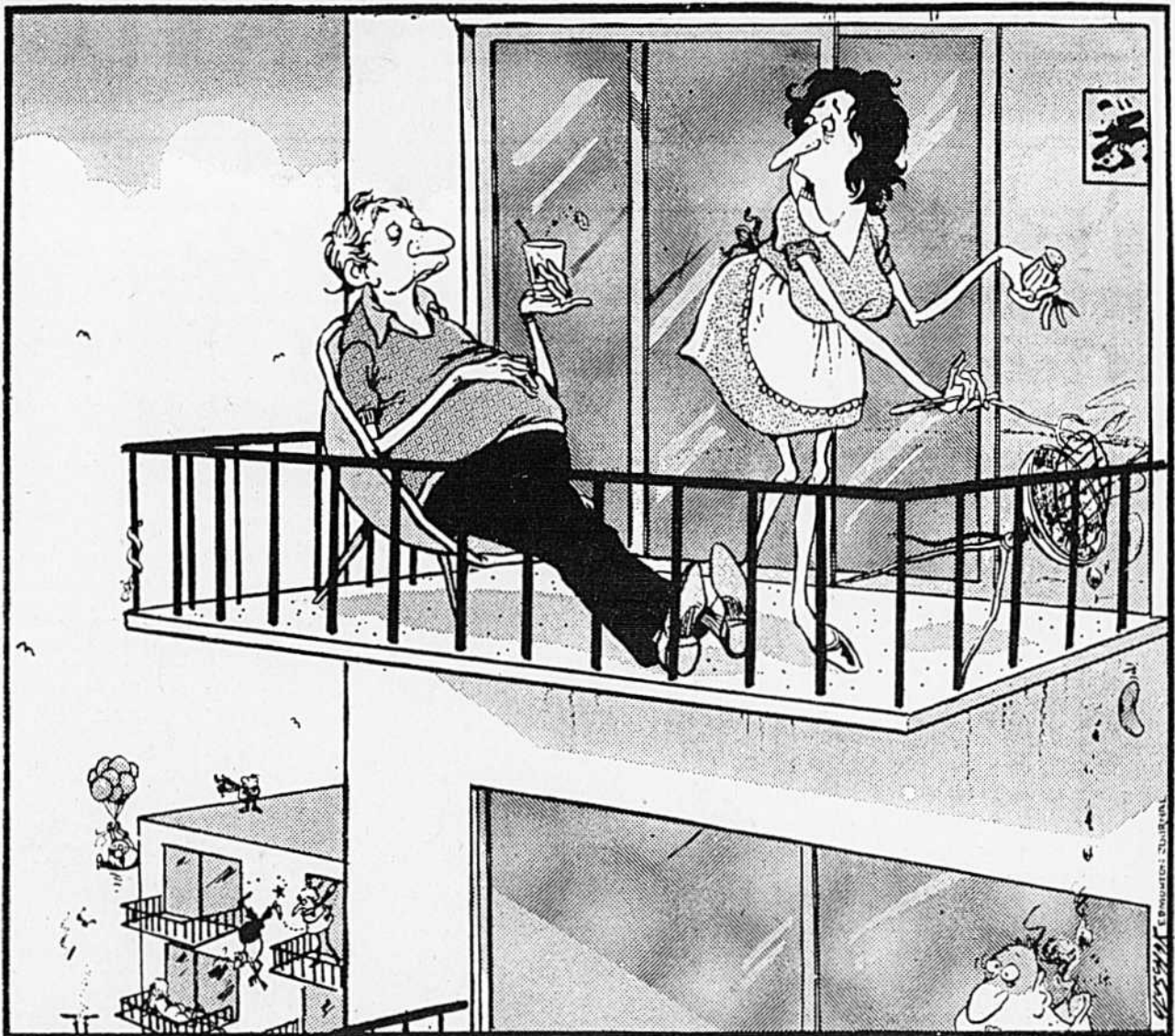
Ce grand conseil des nations s'était engagé à "respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tous les membres de la Société", quel que fût leur degré de culture. Or, les sanctions contre l'Italie sont restées lettre morte. La S.D.N. est devenue une ruine juridique, et "Genève (siège de la Société) a perdu sa vertu".

On le vit bien en 1937 et en 1938 quand la Chine, aux prises avec l'agression japonaise, lança son appel. Les "Célestes" n'eurent droit qu'à un appui moral!

Enivré par son succès, Mussolini injuria les Français, "trop bêtes, dit-il, pour être dangereux"; avec l'Angleterre, les rapports se gâtèrent au point qu'à la veille du couronnement de George V, le gouvernement italien rappela ses journalistes d'Angleterre et interdit l'entrée des publications anglaises sur son territoire. L'Europe d'abord, l'Amérique ensuite, s'installe dans l'ombre de la mort. Au dernier acte du drame sanglant, Mussolini, qui aimait répéter que "le Duce ne se trompe jamais", connaît une fin ignominieuse. (Voir "La Faillite de la Paix" par Maurice Baumont, Presses Universitaires de France).

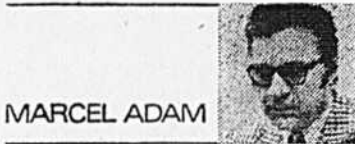
Rétabli sur son trône, Hailé Sélassié n'est pas chassé aujourd'hui par un autre "empereur" mais par les siens. Décidément, l'histoire est faite de tourments! Il est vrai aussi qu'il a considéré l'évolution actuelle des Nations unies, fille de la S.D.N., on peut se demander si elle n'a jamais appris quoi que ce soit à personne...

Guy CORMIER



"Je pense que nous pouvons nous attendre à une forte augmentation de loyer. J'ai vu la femme du propriétaire essayer un nouveau manteau de vision dans un grand magasin du centre-ville aujourd'hui".

C'est au premier ministre d'intervenir dans la grève



MARCEL ADAM

La grève illégale qui paralyse le métro de Montréal sévit depuis trente-sept jours.

Il y a dix jours, l'enquêteur spécial nommé par le ministre du Travail remettait son rapport et soumettait quelques propositions susceptibles, une fois mises en application, de sortir le conflit de l'impasse.

Après un dialogue de deux jours, cette semaine, les deux parties rompaient le dialogue en dénonçant la mauvaise foi de l'autre.

Le conflit dure toujours et rien ne laisse entrevoir un prochain dénouement.

Curieusement, les parties en conflit se donnent une raison de plus, depuis dix jours, de ne pas bouger: le rapport Saulnier. Le syndicat des grévistes s'est dit heureux que M. Lucien Saulnier ait admis la justification de leur réclamation en matière salariale; le président de la CSN s'est félicité de ce rapport dont il s'est ensuite révalu pour dénoncer l'intransigeance du président de la Commission du transport de la CUM; et ce dernier a dit que ce rapport confirme la position intransigeante que la CTCUM a toujours défendue dans ce conflit.

Dans un sens le rapport Saulnier s'apparente à une encyclopédie dans laquelle diverses écoles de pensée puisent leurs arguments pour se combattre.

Je ne pense pas que M. Saulnier ait cherché ce résultat. Mais je crois qu'il ne pouvait pas l'éviter à cause de son passé qui l'empêchait d'agir avec une totale liberté.

Comme enquêteur spécial il n'arrivait pas dans ce conflit comme un homme neuf. Malgré son désir

d'agir avec impartialité, il savait que les employés de la CTCUM ne voyaient pas en lui un homme impartial mais l'ancien patron qui les avait fait retourner au travail en 1967 au moyen d'une loi spéciale. Il savait également que ses anciens collègues de la partie patronale, qui défendent aujourd'hui certaines positions qui étaient peut-être les siennes dans le passé, le voyaient venir aussi avec un regard torve.

Le malaise de M. Saulnier apparaît dans son rapport. On y sent une certaine gêne à l'égard de ses anciens collègues de la partie patronale et de ses anciens adversaires de la partie syndicale: il évite les blâmes pour reconnaître à chaque partie de bonnes raisons pour justifier ses comportements. Il en résulte un rapport qui, à toutes fins utiles, renvoie dos à dos les deux parties en conflit pour solliciter du gouvernement une action sur la fiscalité et les prix qui ne peut rien dans l'immédiat sur le conflit du métro.

Il faut donc en conclure que le rapport Saulnier n'aura pas eu une utilité immédiate dans ce contentieux puisque le gouvernement de Québec n'a pas donné suite à sa principale recommandation: une révision urgente de la fiscalité municipale afin de permettre à la CTCUM de hausser les salaires érodés de ses employés.

Dans la situation actuelle, où les parties sont bloquées sur leurs positions, le gouvernement ne pourra pas éviter d'agir très bientôt afin de rétablir le service du métro. Je comprends la réticence du gouvernement à intervenir autoritairement, par une loi coercitive, dans ce conflit. La situation économique et sociale est si incertaine, l'insécurité des travailleurs si grande, que le gouvernement veut être certain que l'appui populaire lui sera acquis s'il passe une loi spéciale. Mais cette certitude il ne l'a pas et la rebuffade qu'a subie le gouvernement ontarien en passant une loi

spéciale dans un conflit semblable n'est pas passée inaperçue à Québec.

Et il n'est pas sans remarquer que la paralysie du métro, si elle incommodait une multitude d'usagers n'a pas suscité encore un sentiment de révolte perceptible — peut-être parce que beaucoup de travailleurs victimes de l'inflation se disent que si cette grève réussit, ils profiteront au moins de ses retombées. Les hot-lines sont indicateurs à cet égard.

Mais le gouvernement ne pourra pas tergiverser indéfiniment. Il devra prendre ses responsabilités. La population de Montréal ne peut être privée de son métro encore longtemps. L'intérêt général exige son intervention afin de normaliser au plus tôt la vie économique et sociale de la métropole.

Au surplus il ne doit pas permettre qu'une des parties, songeant aux élections de novembre à Montréal, cherche à faire durer ce conflit afin de rentabiliser électoralement l'écoulement grandissant de milliers de contribuables.

Le premier ministre devrait-il intervenir plus ouvertement et plus énergiquement qu'il ne l'a fait à ce jour? Mais comment pourra-t-il influencer la CTCUM s'il n'acquiesce pas à la proposition Saulnier: donner à la CUM "une marge de manœuvre adéquate" dans sa fiscalité?

S'il refuse cette solution, que lui reste-t-il sinon une loi spéciale qui aura le mérite de rétablir le métro, sinon celui de s'attaquer à la racine du mal, comme le lui proposait Lucien Saulnier et comme il ne pourra pas y échapper un jour ou l'autre?

Face aux problèmes sociaux, ce ne sont jamais les solutions possibles qui font le plus souvent défaut, mais le courage.

Il est temps que quelqu'un prenne son courage à deux mains et c'est le premier ministre.

Thérèse ROMER
St-Eustache.

ce que pense LE LECTEUR

Le chapelet, malgré Rome ?

Une dépêche de l'AFP parue en page C4 de LA PRESSE du 12 août, et intitulée "L'industrie du chapelet semble mourir", contenait les réflexions suivantes: "Les dernières décisions du concile, la réforme de la liturgie ont porté un coup fatal au chapelet". "De temps à autre, arrive une commande d'un pays lointain, du Pérou, de l'Equateur, où les femmes, malgré Rome, n'ont pas renoncé à dire le chapelet."

Malgré Rome ? Pourquoi malgré Rome ? Est-ce que Rome a prononcé l'anathème sur la récitation du chapelet ? Ces femmes (arriérées) d'un pays peu civilisé n'auraient pas entendu ce supposé message de Rome ? A lire cette dépêche, on croirait que récitation du chapelet est devenue une faute grave, dans le sens où nous l'entendons, et que cela mérite l'Enfer. Ah ! J'oubliais. L'Enfer n'existe plus. C'est du moins ce que plusieurs affirment, comme ils affirment que la Sainte Vierge Marie était une femme comme les autres. Par conséquent, inutile de prier une femme comme les autres !

Aujourd'hui, il faut se reconverter, comme vous dites, mais se reconverter à quoi ? A Satan ? Eh bien, non ! Nous, qui avons encore la foi en Marie, Mère de Dieu, étant en bien plus grand nombre que vous croyez, continuons à récitation du chapelet, peut-être moins souve-

qu'autrefois, mais avec autant, sinon plus d'ardeur et de foi.

Gilles BRISSETTE,
Boucherville.

Les fumeurs ont tous les droits

Le Directeur des relations publiques
La Commission des Transports de Laval
Laval, Qué.
Monsieur le Directeur,

L'interdiction de fumer est très clairement affichée dans les autobus de votre Commission. On va jusqu'à annoncer des amendes aux réfractaires!

J'ai fait, hier, le voyage aller-retour, St-Eustache-Montréal dans vos autobus. Il arrive, malheureusement, que je supporte mal la fumée, qui me fait souffrir, surtout dans les transports en commun. Etonnée de voir les passagers fumer profusément, malgré les panneaux avertisseurs, j'ai demandé au conducteur de leur rappeler l'interdiction de fumer. Il a refusé, alléguant que cela ne servirait à rien: "Les gens s'en moquent". Et l'amende? Pour cela, il faudrait un inspecteur, le conducteur à lui seul ne pouvant assumer cette tâche supplémentaire.

Avec tout cela, j'ai fait deux très mauvais voyages. A l'avenir, je

vais tout faire pour éviter de me servir de vos autobus.

Quant aux autres passagers qui partagent mon inconfort — tant pis pour eux, les pauvres! Les fumeurs ont tous les droits. Votre règlement ne vaut pas le temps et l'argent qu'il a coûté. Etait-ce vraiment la peine de le faire adopter, imprimer, et coller dans les autobus?

Thérèse ROMER
St-Eustache.

Danseurs en colère

M. Laurent Picard,
Radio-Canada.

Nous protestons contre le fait que Radio-Canada engage un chorégraphe américain unilingue et ses cinq danseurs pour vingt-deux semaines de l'émission "Monsieur B". Tous les danseurs québécois ont refusé le 14 août de participer à l'audition pour compléter les cadres. Nous demandons votre appui. Les chorégraphes québécois et les danseurs québécois sont compétents et disponibles. C'est scandaleux de les soumettre à des personnes qui ne sont pas de notre pays.

33 danseurs et chorégraphes québécois représentés par:
Michel BOUDOT
Eddy TOUSSAINT

MON Oeil SUR MONTREAL

PAR DOLLARD PERREAULT

Sauver la rue McGregor

Encore une fois, les Montréalais sont invités à manifester pour sauver le caractère historique d'un coin de Montréal.

Il s'agit cette fois de la rue McGregor où des maisons de style victorien sont menacées de démolition pour faire place à des immeubles plus modernes.

L'Association des locataires de la rue McGregor, en collaboration avec le Centre de référence et d'information sur l'environnement (CRISE), organise une manifestation demain, de 14 h. à 18 h. Les participants pourront visiter des maisons de caractère historique, voir des photographies du Montréal d'autrefois et d'aujourd'hui et discuter de divers problèmes d'urbanisme.

En juillet dernier, le comité exécutif de la Ville émit un permis de démolition pour les maisons portant les numéros 1517, 1529, 1531 et 1533, rue McGregor, en dépit du fait, selon le CRISE, que le service d'urbanisme de la Ville eut recommandé leur conservation vu leur valeur architecturale, historique et domiciliaire.

Depuis, le ministère des Affaires culturelles, sur représentation des locataires, a manifesté son intention de classer la maison Greenshields, au 1517, monument historique. Cette maison avait été construite par l'avocat qui défendit Louis Riel.

La manifestation de demain vise à faire traduire dans les faits l'intention annoncée par le ministère des Affaires culturelles.

Bourses pour jeunes danseurs

C'est demain, le 14 septembre, et non pas le 24 septembre comme il avait été annoncé ici par erreur, qu'auront lieu les

auditions de l'Ecole supérieure de danse des Grands Ballets canadiens en vue d'attribuer des bourses d'études.

Ce concours est ouvert aux jeunes filles et garçons ne faisant pas partie de l'Académie ou de l'Ecole supérieure des Grands Ballets, présentement. Les filles doivent avoir de 12 à 18 ans et avoir complété au moins 5 années d'études de ballet; l'audition pour les candidates se tiendra à 14 h. demain. Les garçons ayant des notions de base en danse classique, âgés de 20 ans ou moins, devront se présenter le même jour, à 15 h. 30. Les garçons n'ayant jamais suivi de cours de danse classique sont priés de se présenter à 16 h. 30.

Les auditions se tiennent au 5022, rue Coolbrook.

Prix d'embellissement

L'attribution des prix pour le concours de parterres et de boîtes à fleurs du Service des sports et loisirs de Montréal, aura lieu mardi prochain, le 17 septembre, à 20 h., et non pas le 21 septembre comme il avait été annoncé antérieurement.

Les prix pour ce 35e concours d'embellissement seront décernés à l'endroit prévu antérieurement, au Centre culturel de l'Est, 2351, rue Chamblay.

Médecins vétérinaires en congrès

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec devait discuter de la possibilité d'une désaffiliation de l'Association canadienne des médecins vétérinaires, au cours de son congrès qui se déroule au Château Montebello et qui se termine samedi. Certains conflits d'ordre linguistique, économique et idéologique sont à l'origine de

la remise en question de cette affiliation. D'autre part, les quelque 200 congressistes concentrent leur attention sur la communication au plan socioculturel et sur divers autres problèmes de leur profession.

Foire des Laurentides

C'est demain que commence la Foire d'automne des Hautes-Laurentides, à Sainte-Agathe, Fatima, Saint-Jovite et Saint-Denis.

Les maisons seront décorées; il y aura des expositions d'œuvres d'art et de pièces d'artisanat; des excursions, des compétitions sportives, des danses en plein air, le tout dans le beau décor automnal des Laurentides. En somme, un bain de plein air avant la venue de la saison froide.

En bref...

• La Place Bonaventure conservera jusqu'au 21 septembre, avec son festival "Nostalgie", son climat des années 30, 40 et 50. Plusieurs pièces d'antiquité y sont exposées, notamment trois voitures Ford des années 20 et 30, faisant partie de la collection "Turret" et l'Imperial Tobacco.

• Les Cinquièmes Jeux provinciaux pour handicapés physiques se déroulent demain, à la Polyvalente de Thetford Mines, à partir de 9 h. 30.

• La Commission féminine du parti libéral du Québec tient un colloque à l'hôtel Reine-Elisabeth, demain. Le thème des discussions, de 9 h. à 17 h., sera: "La femme, hier, aujourd'hui, demain". Le premier ministre Robert Bourassa et le président du parti, M. Pierre Lajoie, s'adresseront aux militantes. D'autre part, le parti tiendra un congrès régional en Gaspésie dimanche. A cette occasion, M. Bourassa et de nombreux ministres et députés se rendent au Cégep de Matane rencontrer les militants des comités de Bonaventure, Gaspé, Iles-de-la-Madeleine, Matane, Matapédia et Rimouski.

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR seront calmes, conservateurs, pondérés, constants dans leurs buts. Ils auront le sens de l'idéal, de la discipline, de l'ordonné et du rationnel, ce qui couronnera les entreprises de succès. Ils sauront manier la parole facilement.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

BELIER

Vous allez devoir assumer un surcroît de responsabilités. Ces nouvelles pressions vous paraîtront particulièrement pesantes, d'autant plus qu'elles freineront votre activité et votre progrès dans d'autres domaines.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

TAUREAU

Pourquoi ne pas adopter momentanément une position d'observation? Vous en profiterez pour approfondir les problèmes d'importance, améliorer votre système de travail, régler définitivement les questions en instance.

DU 21 MAI AU 21 JUIN

GEMEAUX

Vous vous sentirez stimulé pour vos activités en général, aujourd'hui. Apprenez à utiliser à cent pour cent vos capacités. Revoyez vos projets personnels, soyez totalement opérationnel.

DU 21 JUIN AU 21 JUILLET

CANCER

La chance est de votre côté, mais il faut savoir l'appréhender. Avec un peu de bonne volonté, vous stabiliserez votre situation. Ne vous laissez pas dominer par vos craintes.

DU 22 JUILLET AU 23 AOUT

LION

Vous vous sentez plus actifs, mais vous ne voyez peut-être que l'aspect positif des choses. Or, de nombreux obstacles se dresseront sur votre route, provoquant retards et contretemps. Gardez votre calme.

DU 24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE

VIERGE

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Naturellement, la solution de facilité consisterait à vous maintenir dans la routine habituelle, sans chercher plus loin. Vous devez vous informer, puis vous engager dans une voie déterminée.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE

Vous avez à votre actif une grande sûreté de jugement et un désir de progresser. Avec de tels atouts en main, la route du succès vous est ouverte. Un conseil: dirigez votre énergie vers un but constructif.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION

Faites preuve de souplesse

DU 22 JUILLET AU 22 JUILLET

CANCER

La chance est de votre côté, mais il faut savoir l'appréhender. Avec un peu de bonne volonté, vous stabiliserez votre situation. Ne vous laissez pas dominer par vos craintes.

DU 22 JUILLET AU 23 AOUT

LION

Vous vous sentez plus actifs, mais vous ne voyez peut-être que l'aspect positif des choses. Or, de nombreux obstacles se dresseront sur votre route, provoquant retards et contretemps. Gardez votre calme.

DU 24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE

VIERGE

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Naturellement, la solution de facilité consisterait à vous maintenir dans la routine habituelle, sans chercher plus loin. Vous devez vous informer, puis vous engager dans une voie déterminée.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

BALANCE

Vous avez à votre actif une grande sûreté de jugement et un désir de progresser. Avec de tels atouts en main, la route du succès vous est ouverte. Un conseil: dirigez votre énergie vers un but constructif.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

SCORPION

Faites preuve de souplesse

et de mobilité. Sachez vous adapter sans tarder à une situation, même si elle semble déroutante au début. Si vous laissez s'amorceler les difficultés vous ne pourrez plus vous en débarrasser.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

SAGITTAIRE

Agissez avec ordre et méthode en tâchant de régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. Cette journée sera difficile sur le plan des amitiés. Perdez un peu de votre indépendance.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

CAPRICORNE

Votre santé est tributaire de votre moral, et vos nerfs risquent d'être ébranlés si vous ne vous relaxez pas. Ayez une alimentation saine. Une offre inattendue vous redonnera de la vigueur.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

VERSEAU

Vous ne vous sentez pas en bonne forme physique? Un régime mal équilibré en est peut-être la cause. Vous avez probablement tendance à vous nourrir trop et mal. Aspirez-vous à consommer des aliments riches en protéines.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

POISSONS

Profitez de cette journée relativement neutre sur le plan astral pour effectuer un examen de santé général. En prenant des mesures préventives, vous éviterez des troubles graves.

MEDICINE D'AUJOURD'HUI

Traitement des scolioses

Rare chez l'enfant, exceptionnelle chez les nourrissons, la scoliose apparaît en général au moment de la puberté. C'est souvent la mère qui découvre la déformation, ou bien le médecin scolaire qui la dépiste. Et les familles s'inquiètent des conséquences que cette affection aura sur l'avenir.

Grâce à la médecine scolaire, beaucoup de scolioses sont dépistées au début et c'est heureux, car s'il n'est guère possible de faire régresser une scoliose, nos thérapeutiques peuvent en empêcher un grand nombre de s'aggraver.

Suivant la localisation, on distingue les scolioses dorsales, les plus graves; les scolioses dorsolombaires, les plus fréquentes; et les scolioses lombaires, les plus douloureuses.

Les scolioses débutant chez de jeunes enfants sont souvent plus graves que celles apparues chez les enfants plus âgés.

Il est des scolioses légères qui n'augmentent pas. Il en est, au contraire, d'évolutives qui aboutissent rapidement à de sévères déformations, en dépit des traitements.

En règle générale, mises à part les trois grandes déformations, la scoliose permet une vie pratiquement normale. Sans doute entraîne-t-elle un dommage esthétique, mais elle ne représente pas un handicap physique important et à très peu de chances d'entraîner une véritable invalidité.

Cette relative bénignité est un point sur lequel il faut insister. La scoliose n'entraîne pas de gêne fonctionnelle grave. La plupart des scoliotiques se marient, ont des enfants, travaillent et semblent mener une vie normale, hormis les douleurs relativement fréquentes, mais rarement très vives, dont ils peuvent souffrir. Il faut en tenir compte pour le traitement, car, souvent terrifiés à l'idée que son enfant puisse devenir bossu, une mère accepte-

rait, quand elle ne les réclame pas, des traitements compliqués, accablants et même dangereux.

La scoliose est une maladie mal connue et dont les causes sont jusqu'à aujourd'hui encore mystérieuses. C'est pourquoi, en l'absence de traitement de la cause, on a recours aux méthodes mécaniques qui visent essentiellement à:

— renforcer la musculature par la gymnastique, comme on renforce les haubans d'un mât qui risque de se briser;

— tenter le redressement de la colonne vertébrale et maintenir le redressement.

Il est relativement facile de redresser, très difficile de maintenir. Le redressement d'une scoliose peut être obtenu comme la réduction d'une fracture, par des méthodes orthopédiques ou par des méthodes chirurgicales. Ces dernières d'ailleurs peu employées.

Les méthodes gymniques donnent indiscutablement des résultats satisfaisants, sans aucune complication. L'écueil de cette méthode est que, pour être efficace, elle doit durer des années. Faire faire de la gymnastique à un enfant pendant six mois, c'est pratiquement inutile. Or, c'est malheureusement ce qui arrive le plus souvent.

Cette gymnastique trouve difficilement sa place dans l'emploi du temps très chargé des enfants et, au bout de six mois, voyant que la bosse est toujours là, parents et enfants tombent, hélas! trop souvent d'accord pour l'abandonner. Cette rééducation gymnique ne doit être interrompue que lorsque la croissance rachidienne est terminée, c'est à dire à un âge qui varie de treize à dix-neuf ans.

Cette chronique quotidienne est préparée par des spécialistes. Ils ne répondent pas aux lettres personnellement mais s'efforcent d'aborder le plus vaste éventail possible de questions d'intérêt général. Le médecin de famille est toujours, dans les cas personnels, le meilleur conseiller.

Collège de Rosemont

TITRE:

commis classe I au service des finances

NATURE DU TRAVAIL:

Sous surveillance générale, le commis classe I accomplit un ensemble de travaux cléricaux selon des méthodes et procédures de nature relativement complexe. De façon spécifique, il participe à la préparation de la paie et des travaux.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Secondaire V et deux années d'expérience pertinente OU Secondaire IV et quatre années d'expérience pertinente

TRAITEMENT

Echelle du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975 de \$5,614.00 à \$7,989.00

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir avant 17 heures le jeudi 19 septembre 1974 au:

Bureau du directeur des services au personnel
6400, 16e Avenue, Rosemont,
Montréal H1X 2S9

KAL KAN[®]

FAVORI DE LA SEMAINE[™] #44



Le beau Fritz

Fritz est un joyeux berger allemand de 4½ mois. Il pèse 35 livres et mesure 24 pouces de hauteur. Son pelage noir et brun est tout simplement magnifique. C'est un joyeux copain qui fera la joie des enfants.

Si vous pouvez lui fournir le foyer et l'affection dont il a besoin, venez le voir à la Société protectrice des animaux au 5215 ouest, rue Jean-Talon, le samedi 14 septembre, à 10h. (Il y aura à ce moment un tirage pour Fritz et on demandera le tarif nominal habituel. Mais nous avons beaucoup d'autres chiens petits et gros qui, comme lui, attendent l'adoption.)

Nous publions cette annonce au lieu de la publicité de la nourriture pour chiens et chats Kal Kan[®] parce que nous aimons les chiens et les chiens nous aiment.

*Marque déposée au Canada.

c'est à voir!

the six million dollar man

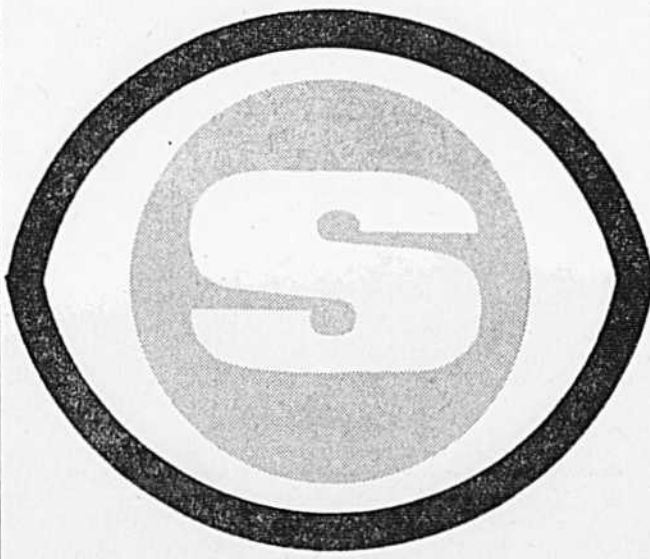
ce soir à 19h30



Qui est Steve Austin? Est-ce un homme ou n'est-il qu'un automate qui ne fait qu'exécuter des ordres? Lee Majors tient le rôle titre dans

THE SIX MILLION DOLLAR MAN

CFCF 12



VOUS AUSSI VOUS VOUDREZ VOUS OFFRIR UN MANTEAU DE LAPIN vous l'achèterez chez... Alexandor Car

1. MAINTENANT, il ne vous en coûtera pas une fortune pour vous payer un manteau de reine.
2. Un léger dépôt vous permettra de réserver un manteau d'excellente qualité, à très bas prix.
3. Une offre estivale exceptionnelle... des manteaux dernier cri... à prix très raisonnables. Vous ne trouverez ici que quelques modèles d'une collection exquise.

FOURRURES
Alexandor
FURS

MANTEAUX DE LAPIN, PLEINE LONGUEUR

Dans des coloris ravissants... des créations charmantes... à partir de

\$199

Palements échelonnés à votre convenance

LAPIN POUR LA MARCHE

Le manteau que vous porterez en tout temps... une vaste gamme de coloris... à partir de

\$169

VESTES DE LAPIN

De forme délicate... un renouveau dans la mode... à prix spécial. A partir de

\$99

2025, de la Montagne, 849-5641

Ouvert jeudi et vendredi 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Samedi 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

chez eux, chez nous

TROIS AUTRES DYNAMIQUES

Aujourd'hui, je lève mon chapeau devant trois hommes dynamiques de St-Louis-de-Terrebonne. Il s'agit de Jean-Louis Deschênes, Arthur Richard et Roger Leclerc, qui se dévouent constamment pour la cause des jeunes. Jean-Louis Deschênes et ses acolytes ont organisé une épluchette de blé d'Inde qui a été couronnée de succès à tous les points de vue. C'est le service de la récréation et des loisirs qui en profitera. Les organisateurs ont bien apprécié le geste de Réjean Bergeron, de la brasserie O'Keefe. Un autre gars qui travaille dans l'ombre pour la cause des jeunes à St-Louis-de-Terrebonne est nul autre qu'André Viau, du service de la photographie au "Journal de Montréal".

Jacques Beauchamp, "Journal de Montréal", 9 septembre.

A BB ET A. LA PECHE

André Turbide, chef de pupitre au "Matin", s'est rendu à Blue Bonnets, samedi soir dernier, en compagnie de son frère, venu du Lac Saint-Jean. Il appert que la soirée n'a pas été très fructueuse...

(...) Jean-Jacques Gauthier, réalisateur à la radio de Radio-Canada, a fait un voyage de pêche avec son ami Roland Foisy, Pierre Marcaurelle et Guy Babin. L'histoire ne dit pas si c'a mordu.

Les Echos sportifs des matineux, "Montréal-Matin", 10 septembre

NULLE AUTRE QUE LA CHARMANTE ANITA

Deux petits messages publicitaires. Il y a défilé de mode tous les lundis soir à BB, au Centaure. Louise Bardier en assume l'organisation. L'hôtesse, nulle autre que la charmante Anita Barrière. A noter que demain il y aura tirage pour ces dames d'une jaquette de mouton d'Afrique du Sud comme prix de présence. N'est-ce pas la semaine nationale de la fourrure.

Gilles Poulin, Les petits cancons de la trotteuse, "La Presse", 11 septembre

la cerise sur le sundae

Exceptionnellement cette semaine, la cerise sur le sundae n'ira pas à l'auteur d'une bêtise. Cette semaine, l'article le plus "au boutte" nous a semblé ce questionnaire que la Gazette propose à ses lecteurs: "Expos fans! Cast a ballot: Who went wrong in 1974?" Suivent les photos de John McHale, Jim Fanning et Gene Mauch ainsi qu'un texte d'explication où on retiendra ce passage:

"Ce fut une saison désappointante autant pour l'équipe (les Expos) que pour ses partisans et la question inévitable qui vient à l'esprit est la suivante: quest-ce qui n'a pas fonctionné? Ou, peut-être: qui n'a pas fait son travail?"

Comme il est impossible de changer une équipe de 25 joueurs, les cibles les plus visibles de la frustration des partisans deviennent les hommes au sommet: John McHale (...) Jim Fanning (...) et Gene Mauch".

La Gazette passe les photos et le bulletin-questionnaire depuis mercredi et jusqu'à lundi. Il appert que John McHale, le président des Expos, ne goûte pas du tout la chose.

ite, missa est

Monsieur Beauchamp,

Si je réagis vigoureusement aujourd'hui à votre article intitulé "Pourquoi fait-on mourir le cyclisme à p'tit feu au Québec", c'est parce que j'ai toujours dans ma vie réagi aux injustices particulièrement en ce qui concerne le cyclisme, sport auquel j'ai consacré toute ma vie comme coureur et maintenant comme entraîneur.

Il est tout d'abord faux d'affirmer que le cyclisme se meurt au Québec car en dépit de vos affirmations toutes les statistiques et résultats prouvent le contraire. Les Québécois ne constituaient-ils pas à eux seuls l'équipe canadienne du 100 kilomètres contre la montre ainsi que 50% des participants sur la route (de loin les plus brillants)?

La vérité est que Guy Morin, président de l'Association cycliste canadienne, veut à tout prix faire la guerre à Lucien Bailly, directeur technique de la Fédération

cycliste du Québec, l'accusant lui ou la fédération de tous les maux pour discréditer le cyclisme québécois.

Quant aux bienfaits que Guy Morin dit avoir apporté au cyclisme québécois au cours des dernières années, en voici quelques exemples:

— Aux championnats canadiens sur route 1973 à Burlington, Morin fausse la course avec sa voiture et fait pratiquement perdre la course à un coureur québécois.

— Des coureurs québécois, champions canadiens (Proulx et Tremblay) ont vu leur bourse fédérale 1973 d'étudiant refusée par l'ACC.

— En 1974, Gaëtan Laforest et Michel Gervais se voient à leur tour refuser leur bourse fédérale.

— Aux championnats du monde 1973, des Québécois sont écartés sans aucune raison alors qu'ils avaient indiscutablement leur place (Proulx et Tremblay).

— Aucun Québécois n'est sélectionné aux Jeux du Commonwealth et Morin se vante publiquement d'être à la base de cette décision.

— Au printemps 1974, Morin refuse des licences à nos coureurs en stage en Italie les empêchant de courir et de se perfectionner, sous prétexte qu'ils n'étaient pas pour la bonne cause (ACC).

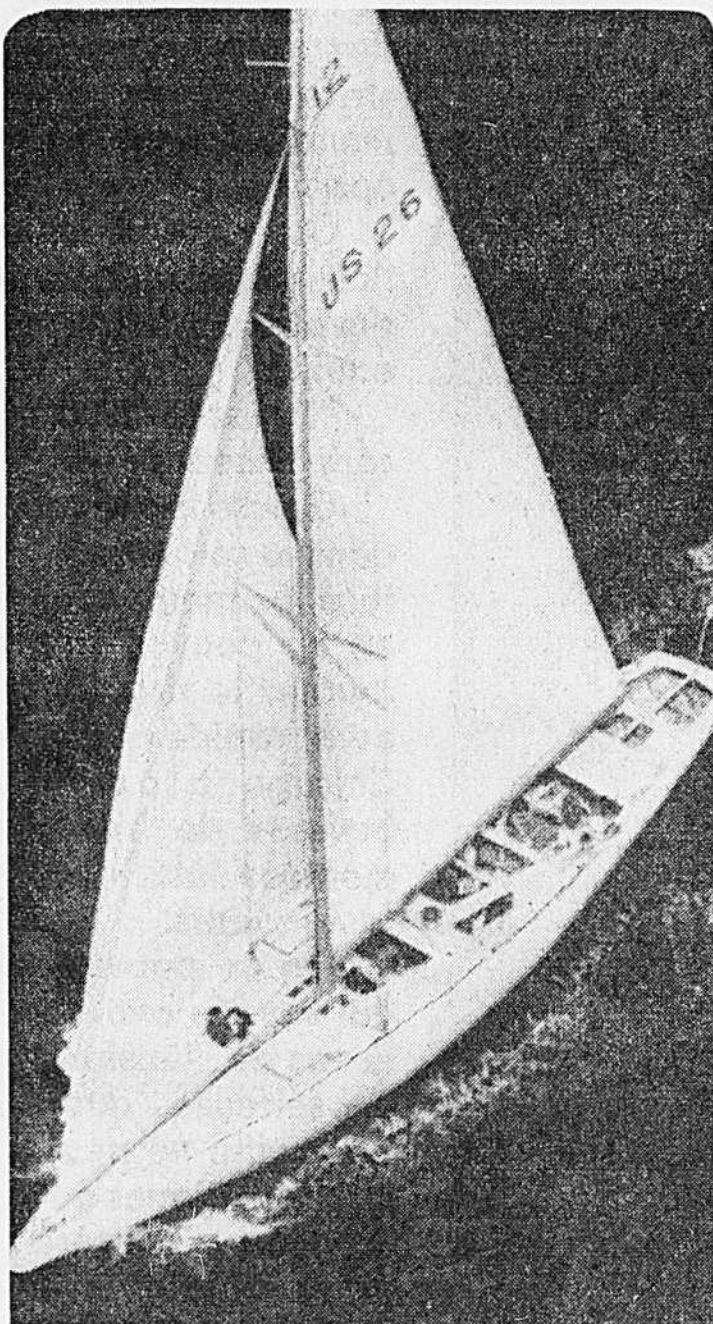
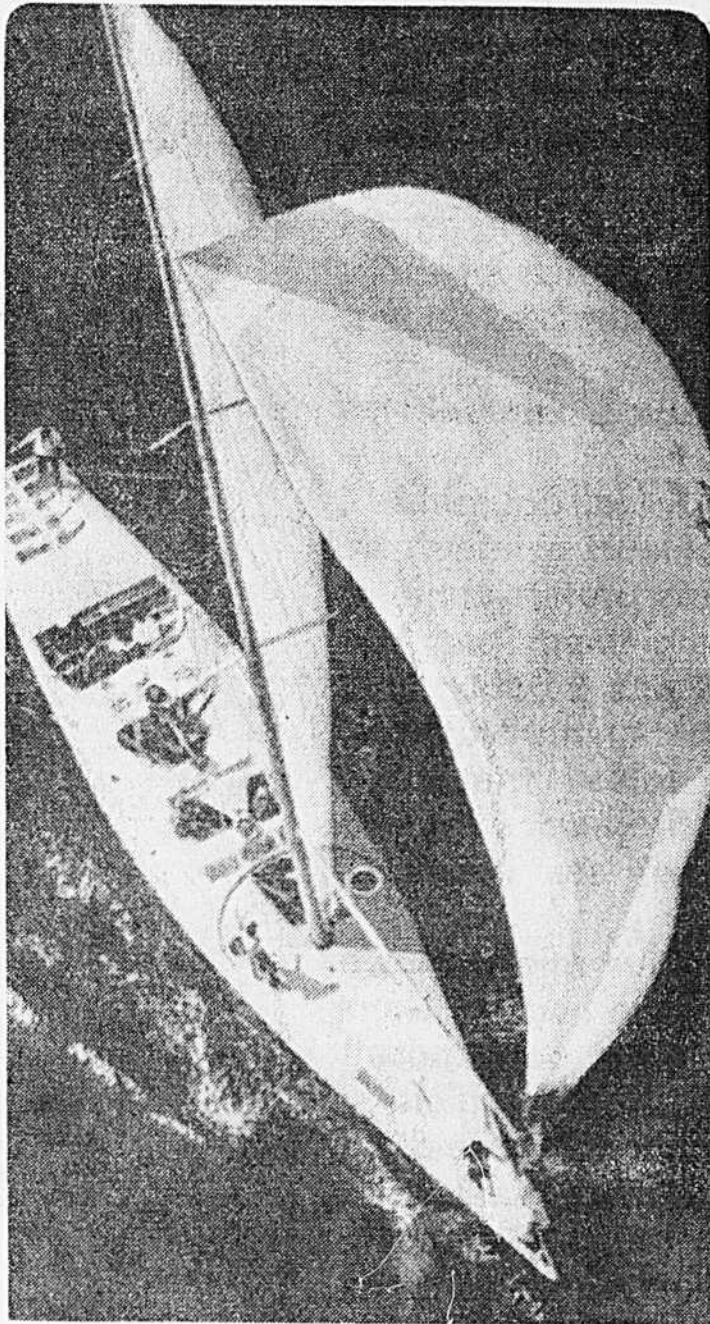
— Cette année encore, aux championnats nationaux, Jean Lessard est éliminé par Morin de la sélection pour les championnats mondiaux par rancune personnelle car son nom avait été retenu par l'entraîneur national, Ron Sultherland.

Je veux bien me laisser dire que les championnats mondiaux vont permettre de développer le cyclisme au Canada mais je n'en suis pas très convaincu quand je vois une piste qui a coûté si cher détruite sans qu'aucun de nos coureurs ait pu en profiter. A dé-

faut de piste, nos coureurs auront hérité de quelques culottes, chandails et photos qui pourront les faire rêver. Croyez-moi j'aimerais bien que la vérité soit différente mais c'est malheureusement la triste réalité.

La liste des "bienfaits" pourrait être encore longue car il est des choses que l'on n'oublie pas. Je pense qu'au lieu de critiquer et de nuire au cyclisme québécois, Morin ferait mieux de se taire pour conserver le prestige qu'on lui a construit, et laisser la place à des gens plus sérieux, plus compétents pour diriger le cyclisme canadien qui, malgré les championnats du monde, n'est pas plus reluisant. Giuseppe Marinoni

NDLR — Cette lettre a été publiée dans le Journal de Montréal du samedi 7 septembre. Son auteur, Giuseppe Marinoni, ancien coureur, est maintenant entraîneur à temps partiel de l'équipe du Québec de la FCQ.



teléphoto UPI

Courageous remporte une seconde victoire

Le yacht américain Courageous, à droite, a répété, hier à Newport, son exploit de mardi en battant son adversaire australien Southern Cross, dans la deuxième course de la prestigieuse compétition pour la coupe America. Courageous, en tête depuis la première marque, a préservé son avance lors du 6e et dernier parcours (au près) pour l'emporter par une minute et 11 secondes.

Je pars, mais je reste...

All things must pass... même les plus drôles.

Blanchard revient lentement de Rochester après la victoire des Québécois hier soir... Beaulieu grignote en torchant son Sport Hebdo... Foglia vient d'arriver comme une bombe après avoir traversé la moitié de la province à vélo. Il est encore en vacances, mais il devait s'en-nuyer un peu... Normand vient de partir après avoir bouché ses douze colonnes de résultats sportifs et avoir fait parler ses chiffres une fois de plus... Forest est venu, est resté une heure ou deux et est reparti. On se demande encore s'il est venu écrire un papier, faire son ménage ou terminer un compte de dépenses qui traîne depuis le mois de juin... Duguay et Robillard jouent à la règle olympique et Robillard triche, comme d'habitude... Béliveau est au téléphone depuis au moins trois heures... Poulin, accueilli par les hennissements d'usage, s'installe péniblement à sa machine pour raconter sa soirée aux cour-ses...

Renaud, qui a remis sa démission il y a une semaine, trône encore au bout de la section... Il ne lui est pas passé par la tête de se demander ce qu'il faisait encore ici...

Bref, le journal du vendredi 13 septembre se fait peu à peu... sans que personne ne s'en rende trop compte...

Chaque soir, c'est comme ça. Mais, il n'y a pas un soir qui ressemble à l'autre.

Moi aussi, j'ai remis ma démission. Probablement aussi sans trop m'en rendre compte, j'écris ma dernière chronique, mon dernier flash, ma dernière Cerise... Le trip est fini.

Mais, il y en a mille autres qui recommencent.

Et mille autres qui continuent. On est encore loin d'avoir frappé le fond et pourtant, depuis deux ans, je me demande si des fois on ne l'a pas égratigné sérieusement.

En fait, il ne s'agissait que de franchir une fois pour toutes le seuil de la respectabilité et on n'y parvient pas sans élabousser quelques bienfaits...

C'est bien fait. Et l'air n'en est que plus respirable.

Je pars, mais je reste.

Après avoir goûté à ce doux vent de folie qui a soufflé ici, je ne peux tout lâcher sans vouloir faire des petits. Pas encore.

Tout recommencer à neuf, dans de nouvelles structures que je devine aussi intelligentes que celles-ci, c'était tentant et je me suis laissé prendre.

Sans vouloir blesser la modestie de personnes aux "Sports" je garde de cet implacable groupe de farfelus un souvenir impérissable...

Et tout le monde est beau et tout le monde est fin et voilà que je me fais gâteaux... Tout est dans le ton, me rappelle Coeur de Pierre. Blanchard ne me pardonnerait jamais ça.

Je pars, mais je reste. Le party ne fait que commencer.

Jean-Marc DESJARDINS

tribune libre

Monsieur,

Suite à votre déclaration parue dans LA PRESSE du 30 août, laissez-moi exprimer mon plein désaccord sur votre façon de juger Gene Mauch.

D'abord, la façon d'agir de Mauch est bien compréhensible. En 1969 avec 25 rejets il lui était bien difficile d'agir avec un tel personnel qui allait à coup sûr affecter un grand désintéressement avec une équipe de l'expansion. Mais avec une poigne de fer il a réussi à relever leur fierté pour en faire une équipe respectable en moins de six ans.

Quant aux déclarations de Morton et à ses allusions aux vétérans dociles et aux jeunes craintifs, il faut quand même penser que dans les premiers on retrouve le meilleur frappeur de circuits (Bailey), le joueur le plus combattif (Hunt) et le joueur le plus opportuniste (Fairley). Je ne vois pas pourquoi ils dénigraient Mauch quand ils sont si productifs dans son système.

De même les jeunes que l'on dit craintifs d'être retournés dans les ligues mineures, je conçois que Mauch doit les prendre en mains, ils en sont à leurs premières années!

Morton déclare que Mauch est un formateur et non un gagnant. Pourtant plusieurs gérants de sa trempe ont mené leurs équipes loin. On n'a qu'à penser à Léo Durocher et Billy Martin.

Morton va jusqu'à dire qu'étant professionnel il a droit à certaines initiatives. Dans ses dires il est appuyé par un certain professionnel bien connu, Richie Allen, justement pris à partie par Morton: Allen dont les démêlés avec Gene Mauch concernaient justement ces initiatives, telles que faire le bouffon sur le terrain, arriver en retard aux matches et exercices, etc...

Charmantes initiatives pour un professionnel payé \$200.000 par année...! Ce sont ces initiatives mêmes que Mauch combat et je l'appuie de tout mon cœur et je souhaite que Mauch puisse mener les Expos vers les plus hauts sommets.

(N.D.L.R. vous voyez ce qui arrive quand vous ne nous écrivez pas. On est obligés de passer ça).

Georges Lemieux, 677, boul. Talbot, Chicoutimi

Les Flasheurs, LA PRESSE,

Chers amis, une petite vite:

Saviez-vous qu'un des sports les plus populaires ces temps-ci, et des plus frustrants aussi, c'est la recherche de la chronique du professeur Jissé dans les pages de LA PRESSE du mercredi?

J'en connais plusieurs qui ne s'expliquent pas le boycottage de la part des directeurs. Une fois pour toutes, soyez sport (prononcez à l'anglaise), fournissez une explication plausible.

Je vous ai adressé cette note parce que je sais qu'elle se serait perdue dans la filière no 13 du boss de Jissé qui ne se rend pas compte du chiffre d'affaires qu'il est à la veille de perdre.

Un lecteur assidu des flashes et de Jissé, énigmatisme et énigmatisme.

J. E. Draper, G.T.O. 73

Cher GTO 73,

Sache d'abord que tu aurais dû écrire au boss de Jissé. Ici, les patrons se font un devoir de répondre à tous leurs lecteurs. Le boss de Jissé t'aurait répondu que ledit Jissé ravissait toujours les énigmatismes mais le samedi plutôt que le mercredi.

Au fait, avez-vous décortiqué le problème des sept frères japonais qui ne possédaient que 13 baguettes pour manger leur riz?



coeur de Pierre

Drelin! Drelin! Drelin! sur la route poussiéreuse

Que bordent le charbon, le trèfle et le sainfoin,

Tel le frisson discret d'une âme douloureuse,

Courent des sons menus... Drelin! Drelin! Drelin!

Drelin! Drelin! Drelin! Sur chaque fleur champêtre,

Sur tout le sable et tous les cailloux du chemin,

Sur tous les grains semés, sur tous les petits êtres

Qui peuplent le gazon. Drelin! Drelin! Drelin!

Drelin! Drelin! Drelin! Devant nos maisonnettes

Accourez, paysans aux yeux bons et sereins.

Ecoutez! sans répit la petite clochette

Clamer: "C'est le bon Dieu!" Drelin! Drelin! Drelin!

Ainsi disait le poète Englebert Gallée. Mais moi, Coeur de Pierre, j'aime François Dowd. Oui, j'aime Ti-Clin! Que me con-

seillez-vous? Je sais qu'il est marié, mais... Que faire, oui que faire?

Dorothée McIntire Ile-des-Sœurs

Chère Dorothée, n'oubliez jamais ce que La Bruyère écrivait au sujet de François Dowd:

"Tout est étranger dans l'humour, les mœurs et les manières de la plupart des hommes. Tel a vécu pendant toute sa vie chagrin, emporté, avare, rampant, soumis, laborieux, intéressé, qui était né gai, paisible, paresseux, magnifique, d'un courage fier et éloigné de toute bassesse: les besoins de la vie, la situation où l'on se trouve, la loi de la nécessité forcent la nature et y causent ces grands changements. Ainsi tel homme au fond et en lui-même ne se peut définir: trop de choses qui sont hors de lui l'altèrent, le changent, le bouleversent; il n'est point précisément ce qu'il est ou ce qu'il paraît être."

DUPUIS GRANDIT...



MAIS
CONTINUE
DE VOUS
SERVIR.

ACCÈS FACILE...
7 terrains de stationnement
à proximité du magasin

ÇA... ÇÀ COMPTE!

La calculatrice "390"
de "Berkey Keystone"
avec "mémoire".

99⁹⁵
ch.

ENEZ OU COMPOSEZ
842-6171
REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 280

Elle additionne, soustrait, divise et multiplie. Constante incorporée, touche d'effacement, décimale flottante ou réglable à deux chiffres (pour les \$), indication des résultats négatifs et du dépassement de la capacité de la machine, touche de pourcentage. Possède en plus une "mémoire" permettant d'effectuer plusieurs opérations successives en donnant le résultat global. Chiffres lumineux pour lecture facile. Fonctionne avec piles rechargeables ou branchée sur le courant. Chargeur-adaptateur compris avec la machine. Compacte, boîtier noir avec dessus fini métal et touches de couleurs différentes. Dans un luxueux coffret, avec crayon. Garantie d'un an.

REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 280

Keystone

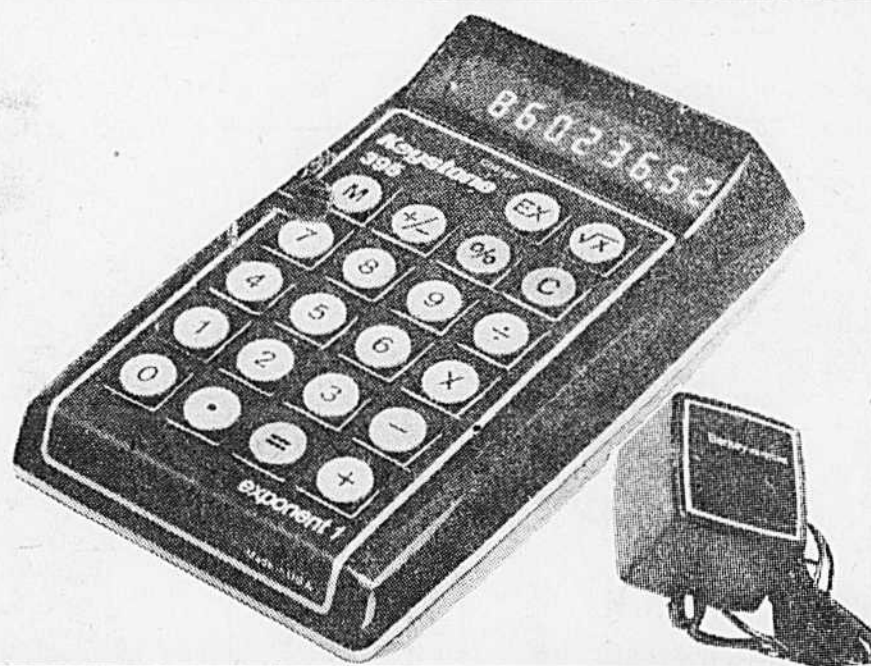


Calculatrice
"Keystone" 395"

124⁹⁵
ch.

Elle a les mêmes caractéristiques que le modèle "390" avec "mémoire", mais possède en plus une touche pour extraire les racines carrées. Dans son luxueux coffret avec crayon, étui brun en vinyle épais. Chargeur-adaptateur compris. Garantie d'un an.

COMPOSEZ 842-6171
REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 280

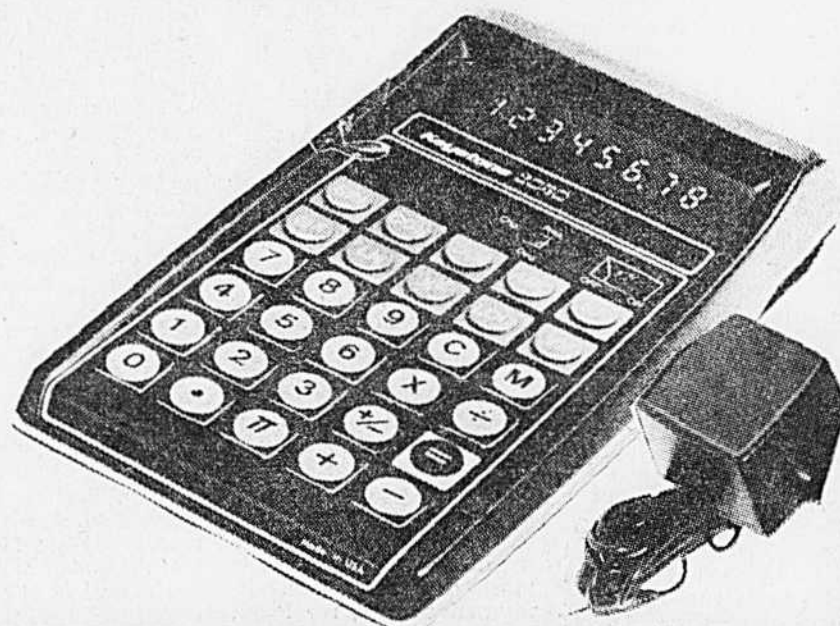


La grande
"Berkey Keystone"...
La "2050" avec
règle à calcul.

189⁹⁵
ch.

Elle peut solutionner des problèmes aussi complexes que les opérations à la chaîne, les fonctions trigonométriques, les logarithmes, les antilogarithmes, les puissances de nombres, les réciproques. Touches séparées pour les différentes fonctions. Constante automatique pour multiplication, division ou calcul de pourcentage. "Banque de mémoire" que l'on peut consulter en tout temps pour y ajouter ou retrancher un nombre. Possibilités de correction des entrées. Constante "Pi" que l'on peut entrer dans le registre en tout temps. Avec un étui brun en Skai doublé. Dans un luxueux coffret. Chargeur-adaptateur compris. Garantie d'un an.

COMPOSEZ 842-6171
Rez-de-chaussee — Rayon 280



La petite électronique de poche
"NS 900"

La calculatrice petit format idéale pour additionner, soustraire, multiplier et diviser sans perte de temps. Munie d'une touche d'effacement d'entrées erronées. Fonctionne avec une pile de 9 volts non rechargeable. Adaptateur pour fonctionnement sur courant direct, compris. Garantie de 3 mois.

39⁷⁷
ch.



Calculatrice électronique "Brother 825"
format de poche.

Avec poignée en soie tressée. Additionne, soustrait, multiplie, divise. Décimale flottante. Touche d'effacement partiel ou total. Fonctionne avec 4 piles alcalines de type AA remplaçables. Boîtier solide et touches faciles. Tient parfaitement dans la main. Garantie d'un an.

64⁹⁵
ch.



"Metricmaster" avec "mémoire".

pour s'adapter au système métrique. Elle additionne, soustrait, divise et multiplie, calcule le pourcentage, effectue les puissances, les inverses, les fractions, les quotients complexes, calcule l'intérêt et le taux de profit. Equipée pour convertir au système métrique les mesures du système anglais: gallons en litres, livres en kilogrammes, verges en mètres, Fahrenheit en centigrades, onces en centilitres, etc. Fait aussi les opérations inverses. Couverture amovible, chargeur-adaptateur compris. Garantie d'un an.

149⁹⁵
ch.

**BONJOUR
CHEZ
VOUS**
CHEZ DUPUIS

VOTRE "CARTE-CONFIANCE" DUPUIS,
un atout pour profiter des aubaines



C'est LA SEMAINE DU
BÉNÉVOLAT

Hommage à tous les bénévoles qui
dispensent si généreusement leur
temps et leur énergie pour venir en
aide à ceux qui en ont besoin.